

AUX LECTEURS

Le Canard

CALENDRIER

du Petit Journal

AUX LECTEURS

des Dronières

OFFERT GRATUITEMENT

2020

JANVIER	FÉVRIER	MARS
1. ...	1. ...	1. ...
2. ...	2. ...	2. ...
3. ...	3. ...	3. ...
4. ...	4. ...	4. ...
5. ...	5. ...	5. ...
6. ...	6. ...	6. ...
7. ...	7. ...	7. ...
8. ...	8. ...	8. ...
9. ...	9. ...	9. ...
10. ...	10. ...	10. ...
11. ...	11. ...	11. ...
12. ...	12. ...	12. ...
13. ...	13. ...	13. ...
14. ...	14. ...	14. ...
15. ...	15. ...	15. ...
16. ...	16. ...	16. ...
17. ...	17. ...	17. ...
18. ...	18. ...	18. ...
19. ...	19. ...	19. ...
20. ...	20. ...	20. ...
21. ...	21. ...	21. ...
22. ...	22. ...	22. ...
23. ...	23. ...	23. ...
24. ...	24. ...	24. ...
25. ...	25. ...	25. ...
26. ...	26. ...	26. ...
27. ...	27. ...	27. ...
28. ...	28. ...	28. ...
29. ...	29. ...	29. ...
30. ...	30. ...	30. ...
31. ...	31. ...	31. ...

Petit Journal

AVRIL	MAI	JUIN
1. ...	1. ...	1. ...
2. ...	2. ...	2. ...
3. ...	3. ...	3. ...
4. ...	4. ...	4. ...
5. ...	5. ...	5. ...
6. ...	6. ...	6. ...
7. ...	7. ...	7. ...
8. ...	8. ...	8. ...
9. ...	9. ...	9. ...
10. ...	10. ...	10. ...
11. ...	11. ...	11. ...
12. ...	12. ...	12. ...
13. ...	13. ...	13. ...
14. ...	14. ...	14. ...
15. ...	15. ...	15. ...
16. ...	16. ...	16. ...
17. ...	17. ...	17. ...
18. ...	18. ...	18. ...
19. ...	19. ...	19. ...
20. ...	20. ...	20. ...
21. ...	21. ...	21. ...
22. ...	22. ...	22. ...
23. ...	23. ...	23. ...
24. ...	24. ...	24. ...
25. ...	25. ...	25. ...
26. ...	26. ...	26. ...
27. ...	27. ...	27. ...
28. ...	28. ...	28. ...
29. ...	29. ...	29. ...
30. ...	30. ...	30. ...
31. ...	31. ...	31. ...



JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1. ...	1. ...	1. ...	1. ...
2. ...	2. ...	2. ...	2. ...
3. ...	3. ...	3. ...	3. ...
4. ...	4. ...	4. ...	4. ...
5. ...	5. ...	5. ...	5. ...
6. ...	6. ...	6. ...	6. ...
7. ...	7. ...	7. ...	7. ...
8. ...	8. ...	8. ...	8. ...
9. ...	9. ...	9. ...	9. ...
10. ...	10. ...	10. ...	10. ...
11. ...	11. ...	11. ...	11. ...
12. ...	12. ...	12. ...	12. ...
13. ...	13. ...	13. ...	13. ...
14. ...	14. ...	14. ...	14. ...
15. ...	15. ...	15. ...	15. ...
16. ...	16. ...	16. ...	16. ...
17. ...	17. ...	17. ...	17. ...
18. ...	18. ...	18. ...	18. ...
19. ...	19. ...	19. ...	19. ...
20. ...	20. ...	20. ...	20. ...
21. ...	21. ...	21. ...	21. ...
22. ...	22. ...	22. ...	22. ...
23. ...	23. ...	23. ...	23. ...
24. ...	24. ...	24. ...	24. ...
25. ...	25. ...	25. ...	25. ...
26. ...	26. ...	26. ...	26. ...
27. ...	27. ...	27. ...	27. ...
28. ...	28. ...	28. ...	28. ...
29. ...	29. ...	29. ...	29. ...
30. ...	30. ...	30. ...	30. ...
31. ...	31. ...	31. ...	31. ...

2500 exemplaires

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1. ...	1. ...	1. ...
2. ...	2. ...	2. ...
3. ...	3. ...	3. ...
4. ...	4. ...	4. ...
5. ...	5. ...	5. ...
6. ...	6. ...	6. ...
7. ...	7. ...	7. ...
8. ...	8. ...	8. ...
9. ...	9. ...	9. ...
10. ...	10. ...	10. ...
11. ...	11. ...	11. ...
12. ...	12. ...	12. ...
13. ...	13. ...	13. ...
14. ...	14. ...	14. ...
15. ...	15. ...	15. ...
16. ...	16. ...	16. ...
17. ...	17. ...	17. ...
18. ...	18. ...	18. ...
19. ...	19. ...	19. ...
20. ...	20. ...	20. ...
21. ...	21. ...	21. ...
22. ...	22. ...	22. ...
23. ...	23. ...	23. ...
24. ...	24. ...	24. ...
25. ...	25. ...	25. ...
26. ...	26. ...	26. ...
27. ...	27. ...	27. ...
28. ...	28. ...	28. ...
29. ...	29. ...	29. ...
30. ...	30. ...	30. ...
31. ...	31. ...	31. ...

ALMANACH DES EAUX CLOSES
de du lac et son règlement

Journal no 14 de l'association "Les Eaux Closes"

leseauxclores@orange.fr



Pisciculture "Les Truites des Rivières"

39400 MOREZ

Tel : 03.84.33.01.24



Vente au détail toute l'année

Pêche à la truite en Juillet/Aout

Produits de notre fabrication

Filet fumé - Rillettes de truite - Oeufs de truite

soupe de truite

Plantes de nos livraisons tous les Vendredis
à 17h30 au lac

d'Avril à Juin et de Septembre à Novembre
pour commander nos produits au

03.84.33.01.24

SOMMAIRE ET MEMBRES DU COMITE

STÉPHANE ROBBAZ
BRUNO FLODERT
GUY PECCOUX
PIERRE BAFFERT
JEAN-PAUL BIGOT
MICHEL LAVERRIÈRE
VALÉRIE PERAY



LUIGI LIBERTI
JEAN-MARC CHALLIER
GABRIEL CHALLIER
JONATHAN GALLARESU

MOT DU MAIRE.....PAGE 4
MOT DU PRÉSIDENT.....PAGE 5
LE GRAND ARGENTIER..... PAGE 6
LÂCHERS DE POISSONS.....PAGE 7
POINTS DE VENTE.....PAGE 8
POISSONS DU LAC..... PAGE 10
CONCOURS ET
MANIFESTATIONS 2020.....PAGE 12
CHARTRE DES PÊCHEURS.....PAGE 14
RÈGLEMENT.....PAGES 16 À 18
RÈGLEMENT CARPISTES.....PAGES 20 À 22
PLAN DES POSTES.....PAGE 24
PÊCHES DE NUIT.....PAGE 25
RECAP ENDURO.....PAGE 26



JEAN-PAUL VASARINO



ANTOINE DAGUIER

PRIVIPÊCHE.....PAGE 30
MANIFESTATIONS 2019.....PAGE 31
LA VIE AUTOUR DU LAC.....PAGES 33-35
50 ANS.....PAGES 34
ANALYSES EAU.....PAGES 36 À 40
LEVERS/COUCHERS SOLEIL.PAGE 41
RETROSPECTIVE 2019.....PAGES 42 À 45
GRAND YAKA.....PAGES 48/49
PORTRAITS.....PAGE 50
REVUE DE PRESS.....PAGES 54 ET 56
PALMES DU LAC.....PAGES 58/59
CONCOURS 2020..... PAGES 62 À 64
INSCRIPTIONS CONCOURS.....PAGE 65
NECROLOGIE.....PAGE 66

LE MOT DU MAIRE

LES ANNÉES PRÉCÉDENTES ÉTAIENT PROPICES AUX ANNIVERSAIRES ET D'EN PROFITER POUR SALUER LE TRAVAIL ET LE CHEMIN PARCOURUS : 30ÈME ANNIVERSAIRE DE VOTRE BELLE ET DYNAMIQUE ASSOCIATION « LES EAUX CLOSES », 50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MISE EN EAU DU LAC....

QUE 2020 SOIT CELLE DE L'AVENIR, DES PERSPECTIVES ET DES PROJETS À COURT ET LONG TERME.

LA COMMUNE SERA TOUJOURS À VOS CÔTÉS CAR VOUS ÊTES UNE DES PRINCIPALES LOCOMOTIVES DU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE AUTOUR DE NOTRE MAGNIFIQUE ET TRÈS ENVIÉ PLAN D'EAU DES DRONIÈRES.

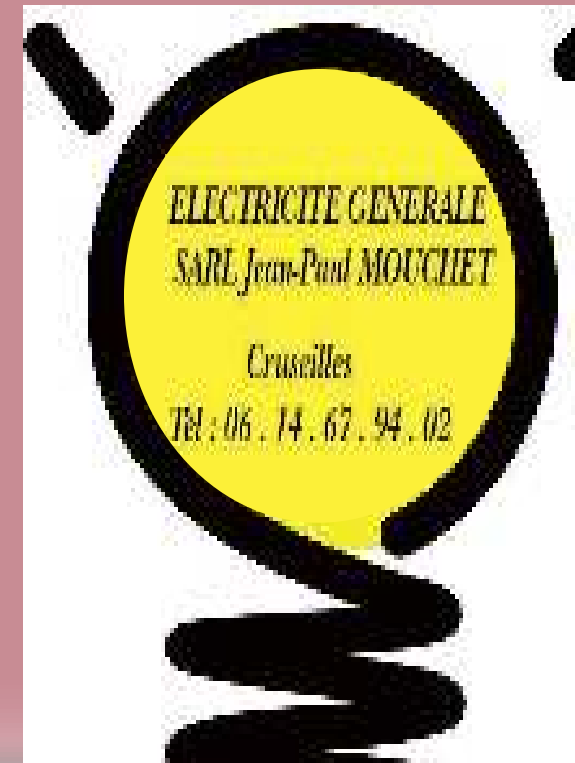
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020

DANIEL BOUCHET

The logo for FIDEXIO, featuring the word "FIDEXIO" in a stylized font with a yellow and blue graphic element.

TRANSACTIONS
COMMERCES ET CHR

Danielle MOUCHET
dmouchet@fidexio.fr
Tèl : + 33 (0) 4 50 08 10 20
Portable : 06 03 03 58 93
14, place du Monument
74350 Cruseilles
Mail : infos@fidexio.fr
Site : www.fidexio.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT

Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et vos proches, beaucoup d'amour autour de vous durant toute l'année. Très bonne année 2020 !

2019 a été pour notre association calme et festive à la fois. Un début d'année où les poissons ont été assez joueurs, puis au fil des mois, ils avaient disparu des bourriches. A qui la faute ? Réchauffement climatique, eau trop chaude, baisse du niveau du lac ? C'est pourquoi plusieurs analyses ont été effectuées par l'ISETA de Poisy pour en connaître les raisons. Vous trouverez dans ce numéro les conclusions de ces analyses.

En conséquence, le comité s'est penché sur ces problèmes et a décidé que les deux concours de truites auront lieu au début du printemps. Alors mettons nous malheureusement à l'heure du réchauffement climatique !

Je tiens à remercier Mimi, qui depuis le début de ma présidence, a été trésorier de notre association et laisse les comptes après quinze ans à Bruno Flodert. Il ne quittera pas pour autant le comité et sera toujours là pour nous aider.

Comme vous pouvez le constater, le Canard des Dronières fait peau neuve, il prend la forme d'un calendrier.

Il représente énormément de travail et de patience, grand merci à notre rédactrice en chef, Valérie Peray. Je vous laisse le soin de le dévorer et de savourer toutes les informations 2020 : règlement, manifestations et diverses informations du lac des Dronières.

Pour conclure, je remercie Monsieur le Maire et tout le conseil municipal de nous faire confiance tout au long de l'année. Je remercie évidemment tout mon comité sans qui rien ne serait possible. Merci encore à nos partenaires, amis et tous les pêcheurs, promeneurs et Cruseillois qui sont présents à chaque manifestation autour de ce joli lac.

2019 vous dit adieu, que 2020 exauce vos vœux... l'espoir fait vivre...

Le Président

Jean-Marc CHALLIER

LE GRAND ARGENTIER

C'est en 2005, que je suis rentré au comité des Eaux Closes, avec l'actuel Président, à la démission de Raymond Chevallier.

Voilà 15 ans que je me suis attaché et passionné pour l'association, aidé du comité.

Tant de choses vécues au niveau de la pêche, de l'entretien des espaces, des animations: Golspel sur le lac, saut à l'élastique, bals, nuit du Chat, 31 décembre et bien d'autres!

J'ai partagé des sourires, de la tension parfois mais surtout de la joie et du bonheur !!!

Après 15 ans au poste de trésorier, l'heure de la retraite a sonné mais je reste au comité comme garde.

Je cède ma place à mon ami Bruno Flodert que j'aiderai dans ses premiers pas pour ses nouvelles fonctions.

Je voudrais remercier, après toutes ces années, pour leur confiance, le comité, les pêcheurs et surtout le Président, Jean-Marc, avec qui j'ai passé toutes ces années.

Je souhaiterais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté.

Que cette année 2020 vous apporte ce que vous souhaitez, bonne et heureuse année à tous!

En 2019, la vente des permis a rapporté 29926 €

permis adulte annuel : 277

permis ado (13 à 16 ans) : 21

permis enfant (- de 13 ans) : 65

permis mensuel : 8

permis journalier : 697

Prix moyen d'un lâcher: 1643.50 €

Sociétaires en 2019: 371



LACHERS DE POISSONS EN 2019

DATES	PORTION EN KG	GROSSE EN KG	SAUMON EN KG	BLANC EN KG
08 MARS 2019	200	100		
15 MARS 2019	200			
22 MARS 2019	200			
29 MARS 2019	100		100	
29 MARS 2019				350
12 AVRIL 2019	200			
19 AVRIL 2019	100		100	
24 AVRIL 2019	500		100	
12 SEPTEMBRE 2019	200			
20 SEPTEMBRE 2019	300	100		
06 OCTOBRE 2019	200			
06 NOVEMBRE 2019	250			
TOTAL EN KG	2450	200	300	350
POIDS TOTAL TRUITE	2950		PRIX TRUITES	18078,57
POIDS TOTAL BLANC	350		PRIX BLANCS	2702,50
POIDS TOTAL POISSONS	3300		TOTAL	20781,07

POINTS DE VENTE DES PERMIS 2020

1-LE SPORTING: PLACE DE LA FONTAINE - CRUSEILLES.....TÉL. 04 50 44 12 01
HORAIRES : LUNDI/VENDREDI 6H-20H SAMEDI/DIMANCHE 7H-13H

2-GAMM VERT: LES MOULINS - CRUSEILLES.....TÉL. 08 99 19 52 30
HORAIRES : MARDI/SAMEDI 8H30-12H & 14H-18H30

3-LA FLEURISTERIE: GRANDE RUE - CRUSEILLES.....TÉL. 04 50 44 15 07
HORAIRES : LUNDI 9H-19H, MARDI/SAMEDI 7H30-20H & DIMANCHE 8H-13H

4-TELMONT: 38 RUE DES TOURNELLES - ANNEMASSE.....TÉL. 04 50 37 43 86
HORAIRES : LUNDI 10H-12H -14H-19H MARDI/JEUDI 9H-12H -14H-19H; VENDREDI, SAMEDI 9H-19H

5- STATION AVIA: 363 ROUTE D'ANNECY - CRUSEILLESTÉL. 04 50 44 10 69
HORAIRES : LUNDI À VENDREDI:7H30-18H30; SAMEDI: 8H30-18H30; DIMANCHE: 10H-12H30



Cruseilles
OPTIQUE
Alexandra et Édouard Siroc



PEINTURE-INTERIEUR
DÉCORATION
REVÊTEMENT DE SOL
F A C A D E

2755 ROUTE DE CRUSEILLES - 74250 COPPONEX
TEL 04 50 32 04 73 - 10 H - 18 H 30



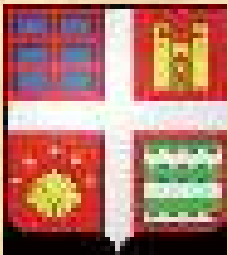
Le Sporting
Bar

16, place de la fontaine 74250 Cruseilles
04.50.44.12.01

JANVIER 2020

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1 JOUR DE L'AN	2 BASILE 	3 GENEVIEVE	4 ODILON	5 EPIPHANIE
6 MÉLAINE 	7 RAYMOND	8 LUCIEN	9 ALIX	10 GUILLAUME	11 PAULINE	12 TATIANA
13 YVETTE	14 NINA	15 RÉMI	16 MARCEL	17 ROSELINE	18 PRISCA	19 MARIUS 
20 SÉBASTIEN	21 AGNÈS	22 VINCENT	23 BARNARD	24 FR. DE SALES	25 CONV.DE PAUL	26 PAULE
27 ANGÈLE	28 TH. D'AQUIN	29 GILDAS	30 MARTINE	31 MARCELLE		

ALLONZIER
LA CAILLE



Lilian JACQUEMOUD

Travaux Publics - Paysagiste

74350 LE SAPPEY - Port: 06 88 16 74 92



ALT. 471 - 882 M

EN 2017
2071 HABITANTS
APPELÉS
ALLONZIÉRAINS

SUPERFICIE
9.620 KM²

POISSONS DU LAC DES DRONIERES



ANGUILLE

1 PRISE PAR JOUR



TRUITE FARIO



TRUITE ARC EN CIEL



GARDON



ROTENGLÉ

5 PRISES CUMULÉES PAR JOUR



PERCHE

DÈS LE 1ER JUIN, 1 PRISE PAR JOUR,
TAILLES RÉGLEMENTAIRES



BROCHET 60 CM



SANDRE 60 CM

REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE
AVEC PRÉCAUTION



BLACK-BASS
NO KILL



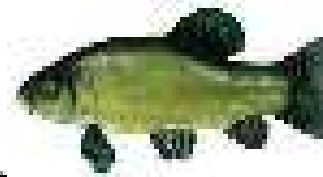
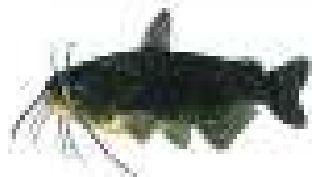
ESTURGEON
NO KILL



TOUTES LES ESPECES
DE CARPE NO KILL


SILURE ET POISSON-CHAT

REMISE À L'EAU INTERDITE

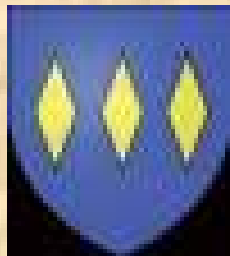


TANCHE
NO KILL

FÉVRIER 2020

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1 ELLA	2 PRÉSENT.
3 BLAISE	4 VERONIQUE	5 AGATHE	6 GASTON	7 EUGENIE	8 JACQUELINE	9 APOLLINE 
10 ARNAUD	11 ND DE LOURDES	12 FELIX	13 BEATRICE	14 VALENTIN	15 CLAUDE	16 JULIENNE
17 ALEXIS	18 BERNADETTE	19 GABIN	20 AIMÉE	21 DAMIEN	22 ISABELLE	23 LAZARE
24 MODESTE	25 ROMEO	26 NESTOR	27 HONORINE	28 ROMAIN	29 AUGUSTE	

ANDILLY



CENTRE DE LAVAGE

Poids lourds - VL

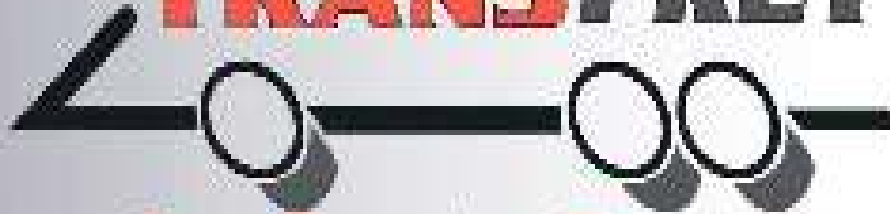
04 50 44 02 26

06 08 05 60 74

PAE La Caille

74350 Allonzier la Caille

TRANSFRET



Votre Spécialiste Régional

ALT. 577 - 857 M

EN 2017
793 HABITANTS
APPELÉS
ANDILLOIS

SUPERFICIE
6,07 KM²

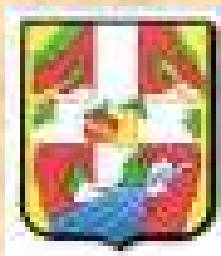
OUVERTURE A 7H, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

MARS 2020

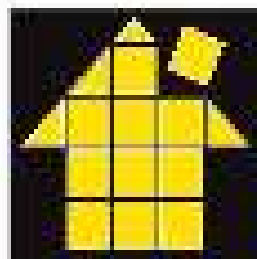
FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1 AUBIN
2 CH .LE BON	3 GUÉNOLÉ	4 CASIMIR	5 OLIVE	6 COLETTE	7 FÉLICITATION Ouverture de la pêche	8 JEAN DE DIEU
9 FRANÇOISE	10 VIVIEN	11 ROSINE	12 JUSTINE	13 RODRIGUE	14 MATHILDE	15 LOUISE 
16 BÉNÉDICTE	17 PATRICE 	18 CYRILLE	19 JOSEPH	20 PRINTEMPS HERBERT 	21 CLEMENCE	22 LÉA
23 VICTORIEN	24 CATH . DE SUEDE	25 ANNONCIATION	26 LARISSA	27 HABIB	28 GONTRAN	29 GWLA CONCOURS
30 BENJAMIN						

CERCIER



VOTRE EXPERT TOUT FAIRE MATÉRIAUX LE PLUS PROCHE



Jean Revillard

Route des Dronières • **CRUSEILLES**

Tél. 04 50 44 11 08

e-mail : jean.revillard@wanadoo.fr

ALT. 390 - 713 M

EN 2017
678 HABITANTS
APPELÉS
CERCIÉROIS

SUPERFICIE
11,46 KM²

CHARTRE DES PÊCHEURS

Le pêcheur doit participer à la protection de l'environnement. Il doit respecter l'eau et le poisson, et montrer dans son comportement quotidien le respect d'une éthique de pêche. Le respect du poisson est général. Il n'y a pas les «bonnes» espèces de poissons et les «mauvaises». Si nous attrapons par hasard un autre poisson que celui que nous recherchons, prenons en soin et remettons-le à l'eau délicatement. Une pêche «propre» et respectueuse de l'environnement passe aussi par l'attention portée à ne laisser aucune trace de son passage, tant dans l'eau que sur les rives. Ne pas laisser traîner de déchets, sacs plastiques, bouteilles, hameçons, fils, plombs, montures... Laissons les sites aussi propres que nous les avons trouvés et n'hésitons pas à ramasser les déchets laissés par d'autres.

D'autres pêcheurs pratiquent des techniques différentes des nôtres, mais nous restons tous des pêcheurs, avec le même plaisir d'être au bord de l'eau. Restons donc courtois avec les autres pêcheurs dont nous respectons la passion et ne les gênons pas sur leurs postes de pêche. Si nous observons un acte de braconnage ou de flagornerie manifeste ou tout non-respect du règlement, ayons un comportement citoyen et responsable en alertant immédiatement les autorités compétentes (membres du comité, Gendarmerie...) afin qu'elles puissent intervenir rapidement pour mettre fin à ces agissements qui portent atteinte aux populations piscicoles et à leur avenir.

- Les autres personnes exerçant leur loisir:

Je dois m'engager à tout mettre en œuvre pour que ma présence soit irréprochable car je suis conscient qu'au bord de l'eau plus que n'importe où, ma liberté s'arrête là où commence celle des autres. Le poste que j'emprunte momentanément m'oblige donc à être discret pour assurer la tranquillité d'autrui. Pour cela, mon abri devra être de couleur verte, et accolé à la berge de façon à laisser le passage libre aux promeneurs, randonneurs, etc...

Le bruit étant une nuisance, je parle posément, j'apprécie et préfère le chant harmonieux des oiseaux et un clair de lune au hurlement d'une radio et à l'éclat de ma frontale.

Si je veux être en droit d'exiger un respect envers ma pêche et ma personne, je m'efforce de conserver un comportement convivial avec les autres utilisateurs des berges, quels qu'ils soient. Mes visiteurs me quitteront ainsi en gardant une bonne image du loisir que je pratique.

CONCLUSION !

En prenant notre carte de pêche, nous devenons membres à part entière d'une association, gérée par des bénévoles. Participons selon nos moyens et nos disponibilités à la vie associative de la pêche, participons à l'assemblée annuelle et tentons de faire partager notre vision d'une pêche exemplaire basée sur le respect des espèces et des hommes.

L'observation de ces quelques règles et de la réglementation générale ou locale, permettra d'être reconnus et respectés de tous.

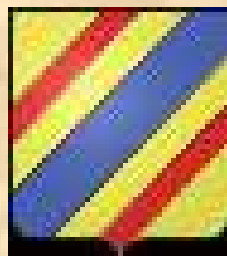
OUVERTURE A 7H, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

AVRIL 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1 HUGUES	2 SANDRINE	3 RICHARD	4 ISODORE	5 IRÈNE
6 MARCELLIN	7 J-B. DE LA SALLE	8 JULIE	9 GAUTIER	10 FULBERT	11 STANISLAS	12 PÂQUES
13 L. DE PÂQUES	14 MAXIME	15 PATERNE	16 BENOÎT-JOSEP	17 ANICET	18 PARFAIT	19 EMMA
20 ODETTE	21 ANSELME	22 ALEXANDRE	23 GEORGES	24 FIDÈLE	25 MARC	26 ALIDA
27 ZITA	28 VALÉRIE	29 CATH. DE SIENNE	30 ROBERT			

CERNEX



ALT. 407- 857 M

EN 2017
1010 HABITANTS
APPELÉS
CERNEXIENS

SUPERFICIE
12,66 KM²

REGLEMENT INTERIEUR

Complément détaillé du champ d'application des statuts et du règlement figurant sur les permis de pêche délivrés.

Tout sociétaire est vivement invité à prendre connaissance du présent règlement intérieur qui a la même force obligatoire que les statuts de la société dès l'instant où sa publication en est faite. (Panneaux d'affichage intérieur et extérieur au chalet, siège social, points de vente de permis).

• ARTICLE 1

Ouverture et fermeture de la saison de pêche :

L'ouverture est fixée au premier samedi de Mars (sauf si lac gelé ; report de samedi au samedi jusqu'au dégel total du lac): La fermeture est fixée au premier dimanche de Décembre, sauf si le lac est gelé avant: **le drapeau rouge indique la fermeture totale du lac.**

Du 1er juin jusqu'à la fermeture : Ouverture de la pêche à la cuillère et rapala (hameçon triple ok) et ouverture du brochet et sandre (avec hameçon double pour le vif) . Pour la pêche au brochet il est obligatoire d'avoir un écarteur, une pince et une mesure.

La pêche sera autorisée tous les jours, à condition d'être en possession d'un permis de pêche délivré par l'association pour la saison,

Exception: Le lac sera fermé à la fin de chaque concours **ET LA TOTALITE DU DOMAINE PÊCHABLE SERA RÉSERVÉ AU CONCOURS (LAC ET CANAUX). PAR AILLEURS,** lors de l'enduro des carapistes, la pêche est autorisée seulement dans les canaux.

• ARTICLE 2

Horaire de pêche :

Horaire mensuel pour le matin (voir horaires sur le permis et dans cette brochure) et une demi-heure après le coucher du soleil. **Aucune installation avant l'heure d'ouverture n'est autorisée sur le bord du lac.** Exceptionnellement, la pêche pourra être ouverte de nuit, lors des dates prévues à l'avance.

Note importante: la pêche sera fermée après chaque déversement de poisson (drapeau rouge).

• ARTICLE 3

Admission membres actifs de la société :

Les permis sont en vente dans 5 points de vente, page 8 (règlement chèque ou espèces)

Être titulaire d'un permis de pêche annuel figurant sur le registre des adhérents.

NOUVEAU : CLUB CARPISTES

Seuls les titulaires du permis annuel pourront prétendre de pêcher la carpe et le silure sous réserve d'avoir la carte du CLUB (voir règlement carapistes, page 20)

Les **permis de pêche journaliers et mensuels** excluent la qualité de membre actif et n'autorisent que le droit de pêche au jour défini sur le permis, Pour ces permis: **pêche de la carpe interdite**

Les permis mensuels ouvrent le droit à la pêche à 30 jours consécutifs.

• ARTICLE 4

Cotisations :

Elles seront fixées chaque année pour les divers permis par le conseil d'administration en fonction de la conjoncture économique, des impératifs budgétaires prévisionnels. (Hausse des prix : poisson et fourniture, etc...).

- annuelle pour adulte : 75€
- annuelle pour jeune de 13 à 16 ans : 30€ annuelle pour enfant de moins de 13 ans : 20€
- journée : 13€ non valable les jours des concours et pêche à la carpe
- mensuel : 40€ non valable les jours des concours et pêche à la carpe

• ARTICLE 5

Concours de pêche: La société de pêche, se réserve le droit d'organiser, en cours de saison, d'autres concours payants ouverts à tous, ou d'annuler les concours programmés en raison de la météo

**LA PECHE NE SERA AUTORISEE,
LE LUNDI, MARDI ET MERCREDI QU'AUX PARTICIPANTS DES CONCOURS MUNIS D'UNE PIECE
JUSTIFICATIVE**

• ARTICLE 6

Engagement du pêcheur : les tables devront être libérées pour les promeneurs

1) Respect de l'environnement, aucune détérioration du milieu végétal et naturel. **INTERDICTION DE FEU A TERRE**

2) Interdiction d'accéder au bord du lac en voiture et remorque, même pour déposer du matériel (arrêté municipal), et sous peine de suppression de permis...

3) Pour toutes les pêches en journée seuls les parasols sont autorisés, tentes et biwys sont interdites

4) Respect du mode de pêche :

POUR LES PECHEURS DE TRUITES ET DE PETITS BLANCS, après 5 truites prises, seule la pêche au carnassier sera autorisée.

Tout pêcheur doit rester devant ses cannes. Il doit avoir sa bourriche personnelle.

Tout possesseur d'un permis se verra remettre un carnet de prises où il devra noter tous les poissons pêchés: le carnet sera contrôlé et visé par les gardes.

Toute fraude fera l'objet d'une sanction immédiate.

- Pêche autorisée à 2 cannes, espacées de 3 mètres maximum

- 1 seul hameçon par ligne

- Pour les prises : respect des tailles minimum et des prises concernant : brochet ou sandre (1 prise par jour, voir permis). truites (5 pièces par jour).

- Anguille : (1 prise par jour, voir permis).

- **Respect des horaires affichés au chalet.**

- Ne pas s'opposer à la visite de son panier, de sa bourriche, de ses vêtements et en cas d'infraction caractérisée, de son véhicule. **L'enrichissement de la bourriche d'un autre pêcheur et la vente de poisson sont strictement interdits.**

- **Pêche au FEEDER: obligation d'avoir un tapis de réception**

- Pêche à la carpe avec hameçon simple uniquement, sans Ardillon ou Ardillon écrasé (**TRIPLE INTERDIT**).

- Carpes **NO-KILL** : remise à l'eau **OBLIGATOIRE** (carpes et carpeaux) et sac de conservation interdit

- Esturgeons **NO-KILL** : remise à l'eau **OBLIGATOIRE AVEC PRECAUTION**

• ARTICLE 7

Contrôle des permis de pêche :

Celui-ci est assuré par les gardes-pêche et les membres du conseil d'administration.

• ARTICLE 8

CHAQUE SOCIÉTAIRE EST TENU DE FAIRE RESPECTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Tout sociétaire détenteur du permis annuel aura le droit de faire pêcher son épouse ou (et) un enfant de moins de 8 ans, donc 2 CANNES AU TOTAL.
Le sociétaire devra respecter la limitation des prises et des cannes.

• ARTICLE 9

Pénalités :

1) Le permis majoré

Les pêcheurs pratiquants sans permis et contrôlés par un membre agréé de l'association devront prendre sur le champ, une carte majorée pour 2020 :

PERMIS JOURNALIER MAJORÉ 20€

LES PÊCHEURS NON TITULAIRES DU PERMIS DE L'ASSOCIATION SONT PASSIBLES DE POURSUITES JUDICIAIRES POUR VOL DE POISSONS DANS UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

2) Le carnet de pénalités : Il est délivré à chaque garde pêcheur, un carnet de pénalités pouvant servir lorsqu'un titulaire du permis est en infraction, sur les points suivants :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| a) nombre de prises non respecté | 16 € par prise supplémentaire. |
| b) nombre de cannes non respecté | 16 € par canne supplémentaire. |
| c) non respect de la taille minimum | 16 € d'amende forfaitaire. |
| d) non respect du NO KILL | Radiation*. |

*** LE PAIEMENT DE LA PÉNALITÉ DUE, AU TITRE DU PRÉJUDICE SUBI PAR L'ASSOCIATION, N'EMPÊCHE PAS LA RADIATION POUR NON RESPECT DU RÈGLEMENT.**

Pour les détenteurs du permis (JOURNALIER, MENSUEL OU ANNUEL) AUCUNE INFRACTION NE SERA TOLÉRÉE.

De même, la liste des infractions entraînant une pénalité sera affichée au chalet

AVIS A TOUS LES SOCIÉTAIRES

Une boîte aux lettres, au chalet des pêcheur, est à votre disposition, pour vos suggestions.

Le présent règlement intérieur entre en application à dater du 07 Mars 2020.

LE PRÉSIDENT



LA SECRÉTAIRE



OUVERTURE A 6H30, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

M A I 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1 FETE DU TRAVAIL	2 BORIS	3 PHIL.;JACQ.
4 SYLVAIN	5 JUDITH	6 PRUDENCE	7 GISÈLE	8 VICTOIRE 1945	9 PACÔME	10 SOLANGE
11 ESTELLE	12 ACHILLE	13 ROLANDE	14 MATTHIAS	15 DENISE	16 HONORÉ	17 PASCAL
18 ERIC	19 YVES	20 BERNARDIN	21 ASCENSION	22 EMILE	23 DIDIER	24 DONATIEN
25 SOPHIE	26 BÉRENGER	27 AUGUSTIN	28 GERMAIN	29 AYMAR	30 FERDINAND	31 PENTECÔTE

COPPONEX



Le Bistrot des Bornes

66, place de la Mairie
Menthonnex-en-Bornes

04 50 19 03 30

www.bistrotdesbornes.com



ALT. 415- 1010 M

EN 2017
1154 HABITANTS
APPELÉS
COPPONEXIENS

SUPERFICIE
9,21 KM²

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CARPISTES

OBJET : Complément détaillé du champ d'application des statuts du règlement intérieur figurant sur les permis de pêche délivrés.

AVIS IMPORTANT : Tout carpiste est vivement invité à prendre connaissance du présent règlement intérieur des carapistes qui a la même force obligatoire que les statuts de la société dès l'instant où sa publication en est faite (panneaux d'affichage intérieur et extérieur au chalet, siège social, points de vente de permis, mairie de Cruseilles).

ART. 1 : Ouverture et fermeture de la saison de pêche: (voir règlement de la société). Du 1er samedi de Mars au 1er dimanche de Décembre.

ATTENTION

La pêche sera autorisée tous les jours, à condition d'être en possession du permis de pêche annuel et de faire parti du CLUB CARPISTE délivré par l'Association pour la saison.

LE CLUB:

La création de ce club a pour objectif de favoriser la pêche à la carpe dans des conditions optimales pour le poisson en limitant le nombre de pêcheurs compte tenu de la superficie du lac.

La limite de capacité du club sera fixée par le comité qui accordera la carte «Club Carpe» aux carapistes en possession du permis annuel de pêche qui en feront la demande. Les permis journaliers et mensuels ne seront pas autorisés à pêcher la carpe.

Les carapistes, désirant faire partie du club, devront en faire la demande auprès des personnes responsables.

Cette carte leur permettra de pêcher la carpe, de s'inscrire pour les pêches de nuit, de participer à l'enduro et de participer à toutes manifestations liées à cette pêche ainsi que celles organisées par l'association.

Les adhérents pourront, pour les pêches de nuit, selon les capacités d'accueil, être «parrain» d'un futur nouveau membre qui devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 30 euros.

Toute veille de concours de pêche, le lac sera fermé, ainsi que le lundi, mardi et mercredi suivant le concours et si le lac est pris par la glace :

DRAPEAU ROUGE



ART. 2 : Horaires de pêche.

Horaires mensuel pour le matin (voir horaires sur permis) et une demie heure après le coucher du soleil. Lorsque la pêche est ouverte la nuit (date prévue à l'avance), on commence à pêcher à l'heure stipulée dans ce règlement jusqu'au dernier jour. Interdiction de s'installer la nuit précédant le premier jour de pêche, sous peine d'amende. Les tentes se montent au matin des pêches de nuit aux horaires mensuels.

Les tentes doivent être démontées le dernier jour de pêche à **11h au maximum**.

ART. 3 : Pour les pêches de nuit pré-inscription obligatoire. (voir article vie des carpistes)

Les biwis ne devront pas excéder 10m², les tables devront être libérées pour les promeneurs

ART. 4 : Engagement du pêcheur.

1) Respect de l'environnement, aucune détérioration du milieu végétal et naturel, comportement civil et respectueux des personnes.

2) Il est interdit d'accéder au bord du lac en véhicules motorisés, même pour déposer du matériel

(Arrêté Municipal). Pas de remorque à côté des postes.

3) Respect du mode de pêche.

- La pêche à la carpe se fait à **2 CANNES**

- **Amorces: bouillettes, pellets, tiger-nuts ou graines cuites uniquement, limitées à 3kg la journée**

- Pêche de nuit: **Amorçage limité à 10kg par poste**

Carpiste « invité » : 30€ obligatoirement avec un carpiste « parrain » adhérent

- Bateau amorceur et float tub interdits. Sac de conservation interdit, sauf pour l'enduro

- Tout carpiste désirant faire une pêche de nuit devra posséder des détecteurs.

- Seuls les hameçons simples sont autorisés, **sans ardillons ou ardillon écrasé.**

- Matériel obligatoire: épuisettes dites à carpes, tapis de réception, produit désinfectant, waders pour le poste 3

- Pour les pêches de nuit, seuls les biwys, parapluies tentes et tentes vertes sont autorisés. Les tentes familiales de couleurs vives sont interdites.

- Pendant les pêches de nuit, seuls la carpe et le silure sont autorisés.

- Dès que la nuit est tombée, pas de bruit.

- **Pour toutes les pêches en journée seuls les parasols sont autorisés, tentes et biwys sont interdites.**

- L'éclairage de l'eau est uniquement autorisé pour l'épuisage de poissons. Les bougies et lampes de biwys sont autorisées.

- Le tapis de réception est obligatoire (le tapis n'est pas un morceau de polyester, ni un sac poubelle, mais un matelas relativement grand et confortable).

L'utilisation du sac de conservation est interdite la journée

Des amendes sont prévues pour tout non-respect du mode de pêche

ART. 5 : La pêche de la carpe et des carpeaux est en NO-KILL: le NO-KILL, ce n'est pas simplement le fait de relâcher le poisson, mais de lui donner le maximum de chance de repartir. Ainsi, il est interdit de mettre des carpes dans les sacs en plein jour.

ART. 6 : Pour les pêches de nuit :

- Les enfants de plus de 16 ans ont le droit de les faire seuls.
- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'**UN PARENT PÊCHEUR**.
- Les enfants de moins de 10 ans peuvent pêcher eux même de jour et passer la nuit au bord de l'eau sans pêcher et sous l'entière et totale responsabilité du parent accompagnant.

ART. 7 : Pénalités.

Il a été délivré, à chaque garde-pêche, un carnet de pénalités pouvant servir lorsqu'un titulaire du permis est en infraction sur les points suivants :

Nombre de cannes supplémentaires non respecté	RADIATION
Non-respect de mettre une carpe par sac	RADIATION
Non-respect du silence au bord du lac	AVERTISSEMENT
Pêche de nuit interdite	RADIATION
Non-respect du NO-KILL	RADIATION

Un coup de téléphone sera donné aux parents pour les enfants de moins de 10 ans, faisant une pêche de nuit.

- Les pêches de nuit seront interdites pour les enfants de moins de 16 ans, les faisant seuls.
- Pour toutes autres infractions au non-respect du mode de pêche, après avertissements = radiation.

ART. 8 : Les pêches de nuit pour l'année 2020 sont au nombre de 11 . Elles s'étalent du 03 avril au 06 novembre. L' enduro de 120 heures se déroulera du 17 au 22 août

TOUT PÊCHEUR DEVRA RESPECTER CE PRÉSENT RÈGLEMENT

Le Président,



La Secrétaire,



Boulangerie
Pâtisserie
Salon de thé
Glacier

Jean-Philippe MIGUET
T 04 50 44 12 14
Jeanphilippe.miguet@orange.fr
171, grande rue - 74350 Chussilieu



Plombier
Chauffagiste

Alain BOUCHET
Tél.: 06 10 58 77 77

OUVERTURE A 6h, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

JUIN 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1 L . PENTECÔTE	2 BLANDINE	3 KÉVIN	4 CLOTILDE	5 IGOR	6 NORBERT	7 FÊTES DES MÈRES
8 MÉDARD	9 DIANE	10 LANDRY	11 BARNABÉ	12 PÊCHE DE NUIT GUY	13 PÊCHE DE NUIT ANTOINE DE P.	14 PÊCHE DE NUIT ELISÉE
15 GERMAINE	16 J . F. RÉGIS	17 HERVÉ	18 LÉONCE	19 ROMUALD	20 ÉTÉ / SILVÈRE	21 FÊTES DES PÈRES
22 ALBAN	23 AUDREY	24 JEAN - BAPTISTE	25 PROSPER	26 PÊCHE DE NUIT ANTHELME	27 PÊCHE DE NUIT FERNAND	28 PÊCHE DE NUIT IRÉNÉE
29 PIERRE - PAUL	30 MARTIAL					

CRUSEILLES



DAN'LOC

Z.I. Allonzier la Caille

04 50 46 42 28

ALT. 450- 1352 M

EN 2017
4431 HABITANTS
APPELÉS
CRUSEILLOIS

SUPERFICIE
25,41 KM²

PLAN POSTES PECHE DE NUIT



PECHES DE NUIT

AVRIL
- DU 03 AU 05

MAI
- DU 1ER AU 03
- DU 29 AU 31

SEPTEMBRE
- DU 04 AU 06
- DU 25 AU 27

AOUT
ENDURO
DU 17 AU 22

JUIN
- DU 12 AU 14
- DU 26 AU 29

JUILLET
- DU 10 AU 12
- DU 24 AU 26

11 PECHES DE NUIT
ET UN ENDURO
DE 5 JOURS (120 HEURES)

OCTOBRE
- DU 23 AU 25

NOVEMBRE
- DU 06 AU 08



David GRUAZ
Artisan Electricien

Neuf et rénovation
Mise en conformité

06 83 41 19 47
gruaz.david@neuf.fr

SARL DETAILLE - Station Avia
363 rte d'Annecy
Cruseilles

PERMIS pour le Lac des DRONIERES
ARTICLES ET APPATS DE PECHE
FDJ -- PHOTOS IDENTITE -- DEVELOPPEMENT

HORAIRES du lundi au vendredi: 7h30-18-30
Samedi : 8h30-18h30 Dimanche : 10h-12h30
tél: 04.50.44.26.85 / 07.72.06.41.00

484, Route du T. Encha
74300 CRUSEILLES

RECAP PECHEES DE NUIT ET ENDURO 2019

2019 a été marqué par un changement pour les carapistes: la création du CLUB CARPISTES et ce sont 79 pêcheurs qui ont ainsi pu en profiter. Petit rappel pour en faire parti: avoir le permis annuel et demander son inscription au numéro ci-dessous.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé de reconduire le club et les carapistes présents ont signalé que les carpes pêchées étaient nettement moins blessées que les années précédentes!

En 2019, 90 postes ont été occupés, plusieurs fois par les mêmes carapistes.

Pour 2020, une réunion spéciale carapistes se tiendra le dimanche 05 avril à 11 heures, au chalet du lac. Nous y aurons l'occasion de parler de la saison, de l'amorçage et nous procéderons aux inscriptions pour l'enduro. Pour ce dernier, les inscriptions devront être réglées le jour de la réunion et aucun remboursement ne sera effectué sauf raison médicale.

Nous insistons sur le fait de respecter le règlement général et carpiste, de ne pas s'approprier les tables mises à la disposition du public, de ne pas envahir votre espace par une multitude de tentes, biwis, matériels divers: la pêche est un sport et non une succursale de votre maison!! Carpistement vôtre.

RESULTATS ENDURO 2019

	EQUIPES	POIDS	QUANTITE
1	LOIC/ALEX	352,96	40
2	BEN/REMI	267,45	26
3	STEVE/SYANN	155,21	17
4	THOMAS/KILLIAN	147,33	17
5	LEO/MATTEO	138,87	17
6	STEPHANE/THIERRY	70,96	7
7	MATHIEU	36,63	4
8	ABDEL	24,88	2
9	JACKY	0	0
10	JOHNNY/STEPHANE	146,81	15
	TOTAL	1341,10	145

LOIC et ALEX ont donc remporté le trophée mais ont décidé de le remettre en jeu et à leur demande, il portera le nom de «Trophée Tionéné».

Mention particulière du faire-play à «notre» Jacky qui passe des vacances paisibles au bord du lac et à tous pour votre comportement combatif mais amical!



Le Bail Michel et Sandrine
 11 rue centrale
 13000 ENROUPE
 Tél : 04 91 21 01 01

HORAIRE D'OUVERTURE:
 Du mardi au vendredi: 7h00 - 0h15 et 14h00 - 19h00
 Samedi et dimanche: 08h00 - 19h00



Stéphane BOUILLE - LENOIR
 Tél. : 06 09 42 32 13



JULIEN DESBIOLLES ELECTRONIQUE / RASSEL / ENDURO / 2019
 VENTE / INSTALLATION / DÉPANNAGE

POINT DE VENTE
 94, Grande Rue
 74350 CRUSEILLES

Julien ouvert le samedi de 10h à 18h
04 50 44 21 22

OUVERTURE A 6h, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

JUILLET 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1 THIERRY	2 MARTINIEN	3 THOMAS	4 FLORENT	5 ANTOINE
6 MARIETTE	7 RAOUL	8 THIBAULT	9 AMANDINE	10 ULRICH	11 BENOÎT	12 OLIVIER
13 HENRI / JOËL	14 FÊTE NATIONALE	15 DONALD	16 ND MT CARMEL	17 CHARLOTTE	18 FRÉDÉRIC	19 ARSÈNE
20 MARINA	21 VICOTOR	22 MARIE MADELEINE	23 BRIGITTE	24 CHRISTINE	25 JACQUES	26 ANNE , JOACHIM
27 NATHALIE	28 SAMSON	29 MARTHE	30 JULIETTE	31 IGNACE DE L.		

CUVAT



DM
Dépense Menuiserie

**MENUISERIE
AGENCEMENT
CHARPENTE**

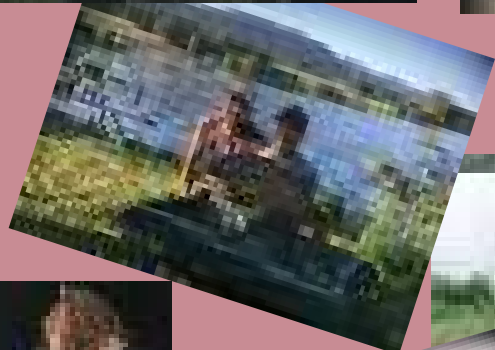
Tél: 022 771 01 45

ALT. 540- 902 M

EN 2017
1391 HABITANTS
APPELÉS
CUVATIENS

SUPERFICIE
4,72 KM²

PECHEES DE NUIT ET ENDURO 2019



Carrefour
market



groupe  provencia

CRUSEILLES



Carrefour
market

DU LUNDI AU SAMEDI : 8h - 20h

DIMANCHE : 8h30 - 12h30

04.50.65.69.69 629

route d'ANNECY

74350 CRUSEILLES

RESUME DES MANIFESTATIONS 2019

Voici un petit résumé des diverses manifestations de l'année 2019.

. Le premier concours d'avril a affiché complet mais malgré l'empoisonnement important (1/2 tonne de grosses truites), le poids total de prises n'a pas excédé 63 kg!! Il y a eu cependant quelques heureux car pour la catégorie Homme, 45 truites ont été pêchées, la plus grosse affichant 4,236kg prise par Jean-Michel ALLY.

Pour les adolescents, seules deux truites ont été prises et le Hugo FOURNIER a pris la 1ère place avec un poisson de 3,118 kg. Les enfants ont sorti neuf truites et Théo DECROUX a remporté le premier prix de sa catégorie avec deux truites pour 3,392 kg.

. Le second concours de septembre avec 400kg de truites lâchées, aurait pu être plus fructueux mais c'était sans compter avec la météo: en effet, l'été ayant été chaud, les poissons n'ont pas répondu présents! Seuls 90 truites ont été sorties du lac pour 28kg. Pour les gagnants, Ernesto ARADA COSTA arrive en tête des Hommes avec 2 prises pour 2,822 kg; Nathalie JEANDIN remporte le prix Femme avec 2 truites pour 0,850kg. Justine LEMEUNIER, avec trois poissons (1,094 kg) prend la première place des adolescents ainsi que Alyson ROYER, dans la catégorie Enfant, qui a pêché trois truites pour 1,260 kg.

Au vu de la faiblesse de prises aux différents concours et suite aux analyses d'eau, il a été décidé d'annuler le concours de septembre car l'eau est beaucoup trop chaude pour les truites. Ce concours est reporté en avril si les conditions climatiques sont favorables aux lâchers.



id@clefdeschamps.com

La Clef des Champs

11, Route d'Anney - 17430 Saint-Basac
TEL : 09 24 92 44 18 11 - info@clefdeschamps.com



La Clef des Champs
RESTAURANT

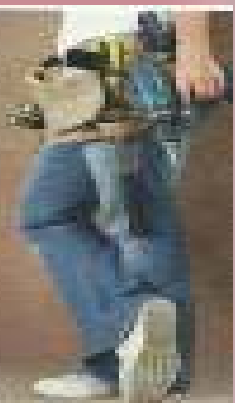
Ouverture du mardi soir au dimanche midi

LC FRED LUGAZ
Isolation Faux plafonds Climats séches

Neuf et rénovation
Artisan plaquiste

313 Route de Longchamp
24570 Gray
06 87 35 42 05

fred.lugaz@gmail.com
Dreux produit



MANIFESTATIONS 2019 EN PHOTOS



« UNE PARTIE DE PÉTANQUE »



ET UNE CITROUILLE POUR LA SOUPE



LE COCHON NE CONNAÎT PAS LE MÉTIER DE COUCOU!



50 ANS, MIMI ?!



MONSIEUR HIPPY...



MADAME HIPPY !



BIENVENUE AUX JURASSIENS



ÇA FAIT PLAISIR «

RICHARD Vincent
MATÉRIEL AGRICOLE
 Vente - Réparation - Entretien

Chez Cusin - Le Mont Sion Agent Bartholo Service
 74350 ANDILLY

Port. 06 17 55 08 69

cdb autos

Vente véhicules - Importation - Reprise - Réparation - Entretien

Tél. 04 50 23 37 04
 Mont-Sion - 74350 ANDILLY

www.cdbautos.com - cdbautos@bbox.fr

VELO & oxygen

Pierre DECONCHE

PRUCENT
 STANORA
 CIPRANE

114 Grande Rue - 74140 - PIRELLON
 Tél. : 04 50 08 10 50

ECOLE DE VOILE ITINERANTE

En 2019, les écoles du Sappey et Vovray en Bornes ont effectué leur baptême de l'eau grâce à l'École de Voile Itinérante (EVI74) 19 élèves ont pu s'initier au maniement des voiles sur le lac des Dronières et naviguer en eaux calmes !

Un partenariat entre l'Education Nationale et le Comité Départemental de Voile permet aux écoles de faire de la voile dans le temps scolaire et ainsi acquérir le "Savoir Naviguer".

L'EVI74 accueille des classes de cycle 2 et cycle 3 (CP à la 6ème) pour des stages de 8 demi-journées à partir du mois d'avril jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Un projet pédagogique et éducatif est mis en place en collaboration avec l'enseignant.

Les transversales qui existent entre la voile et l'école (Français, Math, Histoire, Sciences, ...) sont mises en avant.

La flotte d'Optimists* permet de faire naviguer jusqu'à 32 élèves.

Le cycle de voile comporte 8 séances de 2h30, qui se répartissent sur quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

* L'Optimist est un bateau qui permet d'acquérir toutes les techniques de base en toute sécurité. Stable et facile, il est très ludique et l'initiation au milieu nautique devient un jeu... d'enfant.



la fleuristerie

ARTISAN CRÉATEUR

Pour plus de détails contactez-nous au 04 69 44 16 07



185 grande rue
CHUGILLIS
04 69 44 16 07

20 route d'Orville
74100 La Roche-sur-Forc
TEL : 04 50 38 02 85

Merci pour vos commandes et votre fidélité
D'ici à mardi prochain 10h

Bar - Restaurant
"Le Relais du Commerce"

quelques plats à découvrir
15€ le repas de midi (hors boissons)

Le Relais du Commerce

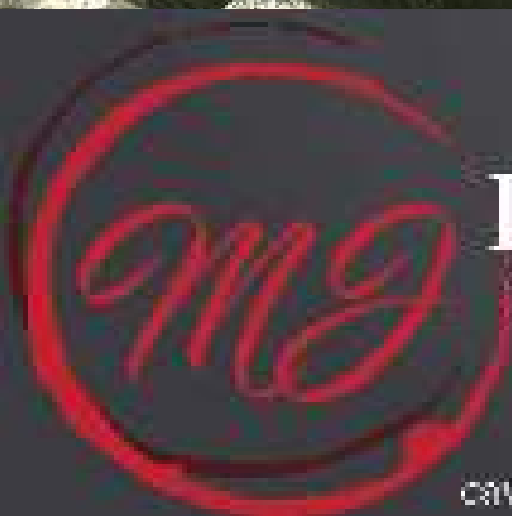
50 ANS DU LAC

Il y a 50 ans, le projet visionnaire de Bernard PELLARIN prenait forme: la mise en eau du Lac des Dronières.

Cet aménagement, qui sera complété par la suite de l'implantation de la piscine, du parc à biche a contribué à l'image de Cruseilles.

L'association aurait aimé rendre un bel hommage à Bernard PELLARIN, les idées ne manquant pas, mais malheureusement, hors budget!

C'est donc discrètement, que le comité a partagé avec quelques pêcheurs et amis, cet anniversaire.



CAVE

LA MARIE-JEANNE

Vins fins, Spiritueux, Bières, Limonades,
Boissons diverses

19 route de RIGNAN 74930 PLES-JUSSY
cavemariejeanne@gmail.com | 04 50 43 45 87

LA PECHE: PLAISIRS ET DANGERS

La photo ci-jointe, peut vous paraître étrange et soulever bien des questions!

La «chose» sombre que l'on voit dans les branches est ce qui reste d'une canne à pêche en carbone, après que la foudre soit passée par là!

Le phénomène s'est produit le lundi 19 août durant l'enduro carpes.

Un violent orage s'est abattu soudainement sur le lac où les carpestes avaient jété leurs cannes. La foudre a touché la canne d'Abdel qui heureusement pour lui, ne l'avait pas en main.

On ne peut que rappeler les règles essentielles de sécurité, valables pour tous les pêcheurs: en cas d'orage, ne plus toucher au matériel et surtout aux cannes qui sont conductrices.

Cette fois, plus de peur que de mal et une grosse frayeur pour Abdel, qui est pourtant un pêcheur aguerri!



Maison de la pêche

SOLO **JEUX** **CADREALIX** **CARTERIE** **JOUEYS**

Photocopie - Télécopie

Zlatko

179, Grande Rue - 74350 CRUSEILLES - ☎ 04 50 44 28 59



• Vente de matériel de pêche
• Vente de produits de pêche et de produits locaux
• Cuisine traditionnelle française



• Vente de matériel de pêche
• Vente de produits de pêche et de produits locaux
• Cuisine traditionnelle française

www.zlatko.fr

DOSSIER ANALYSES DE L'EAU

Toutes les années, Le Canard des Dronières vous présente un dossier.
Après l'historique de l'association pour ses 30 ans et celui du lac pour les 50 ans de sa création, nous vous proposons un dossier sur la qualité de l'eau du lac.

Deux fois par ans, le comité mandate Monsieur TAVAN de l'ISETA de Poisy pour procéder aux analyses de l'eau.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, une petite présentation de Monsieur Tavan s'impose!

«Je suis originaire de la Vallée de la Drôme entre Die et Crest. Enfant, mon grand-père m'emmenait traquer la truite et le vairon: le virus aquatique est donc ancien, mais le virus de l'enseignement aussi puisqu'à 11 ans, j'ai déclaré vouloir en faire mon métier!

Quelques années plus tard, en 1996, j'ai obtenu un diplôme d'Ingénieur Aquacole à Bordeaux avec un mémoire de recherche sur la production d'alevins de Black Bass, de Perche et de Sandre. J'ai réalisé ce mémoire de recherche pour une écloserie d'Esturgeon située à côté de Saint Emilion en Gironde.

J'ai ensuite travaillé dans un bureau d'étude sur un projet de production de Saumon en mer ouverte et en eau profonde.

J'ai ensuite orienté mon activité professionnelle sur du conseil technique en Ostréiculture (production d'huîtres).

Après une courte expérience aérienne (conseil technique en Prophylaxie dans des élevages agricoles) j'ai choisi de revenir sur mon rêve de jeunesse: enseigner l'aquaculture.

Je suis enseignant depuis 2001 à l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy, anciennement Ecole d'Agriculture de Poisy), en Aquaculture et en Qualité des produits Aquatiques, en BTS et en Licence Professionnelle.

Dans le cadre de nos missions d'animation rurale et de développement, l'ISETA suit depuis plusieurs années l'évolution de la qualité de l'eau du Lac des Dronières. C'est dans ce cadre qu'avec Jean-Paul Vasarino nous réalisons tous les ans des prélèvements d'eau que nous analysons à l'école afin de faire un suivi qualitatif des eaux du lac.»

Merci à Monsieur TAVAN d'avoir bien voulu nous présenter son parcours.



DOSSIER ANALYSES DE L'EAU

Pour faciliter votre lecture, voici les points de relevés

- 1 TROU A JACQUES, profondeur 90cm/exposé au soleil/végétation importante
- 2 SORTIE CANAUX, profondeur 20cm/courant faible
- 3 SOUS LE TENNIS, profondeur 30cm/exposé au soleil/ végétation très importante
- 4 SORTIE GRILLE, profondeur 50cm/exposé au soleil/végétation importante
- 8 ARRIVEE ANCOLIE, profondeur 40cm/exposition soleil importante/végétation moyenne
- ARRIVEE EAU PRES PETIT PONT, profondeur 70cm/ ombre/ pas de végétaux
- SOUS LA PISCINE, profondeur 50cm/ soleil/proximité île/végétation moyenne
- CANAUX, profondeur 60cm/ ombre/eaux stagnantes/ couleur très foncée

La première analyse d'eau réalisée par Monsieur Tavan a été faite le 11 novembre 2015.

Cette année là, on notait un niveau de phosphate assez élevé aux points 1 (trou à Jacques) et 2 (sortie des canaux) mais sans inquiétude car il n'y avait pas de mortalité constatée. Concernant les nitrates, les analyses étaient assez bonnes et montraient une bonne évolution de l'eau et sûrement une bonne production algale. Seul le point 7 (sous la piscine) indique une pollution extérieure ou la proximité d'une zone riche en nitrates.

Analyse du 21 avril 2016

Le niveau de phosphates est toujours très haut sur tous les prélèvements. Il y a, à priori, un effet direct du marais qui alimente le lac. Pourtant, pas d'inquiétude car la capacité d'utilisation de ces phosphates par l'écosystème de l'étang est toujours bonne (cf. le point 3 où l'implantation végétale est importante).

Pour les nitrates, les analyses sont assez bonnes et confirment la bonne productivité du lac.

Le niveau plus haut du point 7 peut s'expliquer par la proximité de l'île, bonne pourvoyeuse en éléments organiques (fientes d'oiseaux) et par la proximité d'une zone fréquentée par les carpistes (?). Mais pas d'inquiétude à avoir car l'étang reste productif et loin d'une dégradation (eutrophisation).

Les prochaines analyses devront être effectuées en pleine eau et non pas au bord.

DOSSIER ANALYSES DE L'EAU

Analyse du 23 novembre 2016

Cette fois, le niveau de phosphates est revenu dans la norme: vraisemblablement dû à l'importante pluviométrie du début du mois. Pour les nitrates, les analyses sont assez bonnes et confirment la bonne productivité de l'étang. Par contre, les variations du niveau d'oxygène sont assez surprenantes. La saturation est assez réduite (65%). Le niveau est encore grandement suffisant à la vie des poissons mais il leur faut plus d'énergie pour respirer. Ce phénomène est sans doute lié aux pluies qui ont amené des sédiments dont la dégradation par les bactéries consomme de l'oxygène. Le PH est aussi plus bas que lors des autres relevés. Là aussi c'est à mettre en parallèle avec la pluviométrie. Les acides humiques du marais ont été massivement poussés dans le lac et ont d'ailleurs causé cette légère couleur jaune.

Analyse du 18 octobre 2017

L'impact de la faible pluviométrie de cette année s'est fait grandement sentir sur le lac puisque le marais ne l'alimente plus comme auparavant. Grâce au blocage de la vanne de sortie, le niveau du lac a pu être maintenu. Par contre, le manque de renouvellement de l'eau a pour effet de limiter l'évacuation des matières en suspension, causant ainsi une turbidité inhabituelle. Ce manque de renouvellement a aussi entraîné un abaissement de la concentration en nitrates et en phosphates limitant ainsi la productivité du milieu. Les végétaux et algues continuent d'en consommer mais sans renouvellement d'eau, le milieu s'appauvrit.

La faiblesse des prises actuelles est vraisemblablement explicable par cette turbidité importante cumulée avec des températures très élevées pour la saison qui stressent énormément les poissons comme les salmonidés qui ne sont pas habitués à ces conditions de vie. Par contre, la situation dans le marais est très inquiétante: il n'y a plus d'oxygène dans le milieu. Le manque d'eau a entraîné une eutrophisation du milieu avec consommation de tout l'oxygène par des bactéries qui décomposent les matières organiques, d'où l'odeur de vase. En conclusion, le lac a bien supporté le manque d'eau mais la situation devient difficile car il s'appauvrit en nutriments.

Analyse du 30 mai 2018

Le niveau de nitrates est assez bas et indique une bonne dégradation des matières azotées. Il faut cependant surveiller l'évolution de la population des cyanobactéries (algues vertes en surface) car le niveau de phosphore reste, lui, élevé. La faiblesse du taux de nitrate peut aussi s'expliquer par l'élévation rapide de la température: nous sommes déjà à plus de 21°C sur certains points de relevé: la saison de la truite est finie! Au-delà de 18-19°C, les salmonidés vont chercher des températures plus fraîches en profondeur et vont diminuer fortement leur nourriture.

La situation des canaux est toujours inquiétante car il n'y a pas assez d'oxygène.

DOSSIER ANALYSES DE L'EAU

Analyse du 07 novembre 2018

Le niveau en nitrates est sensiblement remonté ce qui n'est pas inquiétant car le rééquilibrage nitrates/ phosphates a permis de limiter les cyanobactéries observées en mai. On rappelle que au-delà de 18-19°C, les salmonidés vont aller chercher des températures plus fraîches en profondeur et vont diminuer leur alimentation: certains vont être affaiblis et vont devenir des proies faciles pour la faune piscivore et les carnassiers. La situation des canaux est toujours inquiétante et avec 1,57 mg.l. d'oxygène, aucune vie n'est possible dans ce milieu. On note que le plan d'eau a bien supporté le déficit hydrique exceptionnel que nous avons eu cette année. Le climat a été plus favorable aux carpes et carnassiers qu'aux salmonidés. La rupture de connexion avec les canaux du marais a évité les risques de pollution du lac.

Analyses du 28 mai 2019

Le niveau des nitrates est encore plus bas que l'an dernier à la même période. Après observation au microscope, nous avons pu constater que la quantité de phytoplancton et de zooplancton est importante, ce qui explique que l'écosystème du lac fonctionne bien, les nitrates et phosphates sont bien assimilés par le phytoplancton qui, lui-même, alimente le zooplancton qui, à son tour, permet de nourrir les larves de poissons. La température est moins élevée que l'an dernier mais la saison de la truite ne va pas durer. Les canaux sont en légère amélioration, mais la situation reste fragile.

Si le manque d'eau connu en 2018 ne se reproduit pas cette année, cette excellente situation devrait perdurer.

Analyse du 24 octobre 2019

Les températures exceptionnellement élevées de juin et juillet ont entraîné un échauffement durable du milieu qui s'est prolongé en septembre. A la fin de ce mois, le lac affichait encore 19°C, ce qui pose de gros problèmes lors d'introduction de poissons issus d'un milieu où la température est beaucoup plus basse.

Un choc thermique supérieur à 5°C montant, c'est à dire avec élévation de la température, entraîne des mortalités chez les salmonidés au dessus de 16-17°C. Si un lâcher a été fait depuis une pisciculture à moins de 12°C dans l'eau du lac à plus de 19°C (choc montant de 7°C) il est très probable qu'une forte proportion de poisson n'est pas résisté au choc (mortalité massive probable). A ce jour, les températures sont plus clémentes mais la situation n'est toujours pas normale. Dans les canaux, la situation reste critique.

En résumé, les truites apportées en septembre n'ont pas supporté la température du lac et sont quasiment toutes mortes: les truites à jeun ne flottent pas une fois mortes mais coulent, empêchant de voir la mortalité.

Avec les étés secs et chauds de ces dernières années, on voit sur de plus en plus de lacs et d'étangs (hors gravières) les mêmes phénomènes de mortalités sur des lâchers précoces.

Il faut prendre en compte ces modifications du climat et retarder les apports de salmonidés jusqu'à ce que la température soit plus basse (inférieure à 14-15°C).

TABLEAU ANALYSES DE L'EAU

	Trou à Jacques								Sortie canaux								Sous le tennis							
Dates	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19
T° air	6	10	10	25	24	21	23	20	6	10	10	25	24	21	23	20	6	10	10	25	24	21	23	20
T° eau	13	13	6,7	16	20,3	9	18,6	13,1	13	11,2	6,7	15,1	20,1	8,8	18,6	13	13	13,9	6,7	15,7	20,8	8,9	18,6	13
oxygène		9,7	7,4	7,8	6,7	9,43	7,9	5,9		6,9	8,56	8,2	7,2	9,34	7,8	5,2		10	8,52	8,9	6,2	9,5	8,3	6,3
nitrites	6,6	8,2	2,6	11	1,1	15,1	4,2	3,8	3,9	9,9	14,7	8,7	3,3	10,8	1,9	0,6	0	6,7	6,9	5,6	10,3	13,3	5,5	13
phos- phates	4,8	5,85	0,85	0,14	2,25	0,04			4,94	8,07	0,4	0,08	0,43	0,27			0,33	0,76	0,71	0,03	0,11	0,26		
pH	7,19	8,21	7,54	8,35	nc	7,71		7,51	7,38	8,06	7,71	8,49	nc	7,74		7,58	7,44	8,13	7,63	8,46	nc	7,73		7,72
	Sortie grille								Arrivée Ancolie								Petit pont							
Dates	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19
T° air	6	10	10	25	24	21	23	20	6	10	10	25	24	21	23	20	6	10	10	25	24	21	23	20
T° eau	13	14,3	6,7	15	21,6	8,5	18,6	13,2	13	16,2	6,7	16,9	21,9	9,4	18,6	14	13	14,3	6,7	16,2	21,1	9,3	18,6	13,2
oxygène		9,7	9	8,3	6,5	9,2	8,4	6,3		9,5	9	8,4	7,1	9,04	8,5	6,1		9,5	8,93	8,1	6,5	9,1	8,7	6,1
nitrites	4,6	10,5	13,9	10,2	3,6	15,2	1,8	0,6	2,3	8,4	0,1	13,1	6,3	23,5	1,6	31,9	4,8	7,4	14,6	9,2	7	21,6	0	35,5
phos- phates	0,08	6,45	0,46	0,05	0,85	0,55			0,53	7,5	0,4	0,01	0,61	1,02			1,64	6,06	0,62	0,14	0,56	0,34		
PH	7,44	8,15	7,66	8,48	nc	7,67		7,8	7,75	7,98	7,68	8,5	nc	7,34		7,88	4,8	8,20	7,66	8,53	nc	7,57		7,76
	Sous la piscine								Canaux															
Dates	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19	nov 15	avr 16	nov 16	oct 17	mai 18	nov 18	mai 19	oct 19								
T° air	6	10	10	25	24	21	23	20	6	10	10	25	24	21	23	20								
T° eau	13	14,7	6,7	16	21,1	9,2	18,6	13,2	13	11,7	6,7	11,3	18,6	7,5	18,6	12,2								
oxygène		9,9		8,5	21,1	9,1	8,2	6		7,6		0,7	2,3	1,57	4,2	1,8								
nitrites	18,4	15,6	3,8	10	3,5	20,7	3	4,7	2,1	10	7	14,1	2,2	13,7	0,3	41,3								
phosphates	1,27	6,99	0,85	0,12	0,9	0,31			1,09	6,87	0,52	0,15	0,62	0,44										
pH	7,73	8,10	7,68	8,46	nc	7,66		7,84	7,25	7,84	7,24	7,73	nc	7,37		7,4								

LEVERS ET COUCHERS DU SOLEIL

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE					
Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C	Le	L	C
1	8h18	16h59	1	7h59	17h38	1	7h15	18h21	1	7h16	20h3	1	6h23	20h42	1	5h50	21h17	1	5h50	21h27	1	6h20	21h2	1	6h58	20h11	1	7h35	19h13	1	7h17	17h19	1	7h58	16h50			
2	8h18	17h	2	7h58	17h40	2	7h13	18h22	2	7h14	20h4	2	6h22	20h43	2	5h49	21h18	2	5h51	21h27	2	6h21	21h1	2	6h59	20h10	2	7h36	19h11	2	7h19	17h18	2	7h59	16h50			
3	8h18	17h1	3	7h57	17h41	3	7h11	18h24	3	7h12	20h5	3	6h20	20h44	3	5h49	21h18	3	5h52	21h27	3	6h23	21h	3	7h	20h8	3	7h38	19h9	3	7h20	17h17	3	8h	16h50			
4	8h18	17h2	4	7h56	17h43	4	7h9	18h25	4	7h10	20h7	4	6h19	20h46	4	5h48	21h19	4	5h52	21h27	4	6h22	20h58	4	7h1	20h6	4	7h39	19h8	4	7h21	17h15	4	8h1	16h49			
5	8h18	17h3	5	7h54	17h44	5	7h7	18h26	5	7h8	20h8	5	6h17	20h47	5	5h48	21h20	5	5h53	21h26	5	6h23	20h57	5	7h3	20h4	5	7h40	19h6	5	7h23	17h14	5	8h2	16h49			
6	8h18	17h4	6	7h53	17h46	6	7h5	18h28	6	7h6	20h9	6	6h16	20h48	6	5h47	21h21	6	5h54	21h26	6	6h24	20h55	6	7h4	20h2	6	7h42	19h4	6	7h24	17h13	6	8h4	16h49			
7	8h18	17h5	7	7h52	17h47	7	7h4	18h29	7	7h5	20h11	7	6h15	20h49	7	5h47	21h21	7	5h54	21h25	7	6h26	20h54	7	7h5	20h	7	7h43	19h2	7	7h26	17h11	7	8h5	16h49			
8	8h17	17h6	8	7h50	17h49	8	7h2	18h31	8	7h3	20h12	8	6h13	20h51	8	5h47	21h22	8	5h55	21h25	8	6h27	20h53	8	7h6	19h58	8	7h44	19h	8	7h27	17h10	8	8h6	16h49			
9	8h17	17h7	9	7h49	17h50	9	7h	18h32	9	7h1	20h13	9	6h12	20h52	9	5h46	21h23	9	5h56	21h24	9	6h28	20h51	9	7h8	19h56	9	7h46	18h58	9	7h29	17h9	9	8h6	16h49			
10	8h17	17h8	10	7h47	17h52	10	6h58	18h33	10	6h59	20h14	10	6h11	20h53	10	5h46	21h23	10	5h57	21h24	10	6h30	20h49	10	7h9	19h54	10	7h47	18h56	10	7h30	17h7	10	8h7	16h49			
11	8h16	17h9	11	7h46	17h53	11	6h56	18h35	11	6h57	20h16	11	6h9	20h54	11	5h46	21h24	11	5h58	21h23	11	6h32	20h48	11	7h10	19h52	11	7h48	18h54	11	7h31	17h6	11	8h8	16h49			
12	8h16	17h11	12	7h45	17h55	12	6h54	18h36	12	6h55	20h17	12	6h8	20h56	12	5h46	21h24	12	5h59	21h23	12	6h33	20h46	12	7h11	19h50	12	7h50	18h53	12	7h33	17h5	12	8h9	16h49			
13	8h16	17h12	13	7h43	17h56	13	6h52	18h37	13	6h53	20h18	13	6h7	20h57	13	5h46	21h25	13	5h59	21h22	13	6h34	20h45	13	7h12	19h48	13	7h51	18h51	13	7h34	17h4	13	8h10	16h49			
14	8h15	17h13	14	7h41	17h58	14	6h50	18h39	14	6h52	20h20	14	6h6	20h58	14	5h46	21h25	14	6	21h21	14	6h35	20h43	14	7h14	19h46	14	7h52	18h49	14	7h36	17h3	14	8h11	16h49			
15	8h15	17h14	15	7h40	17h59	15	6h48	18h40	15	6h50	20h21	15	6h4	20h59	15	5h46	21h26	15	6h1	21h20	15	6h37	20h42	15	7h15	19h44	15	7h54	18h47	15	7h37	17h2	15	8h12	16h49			
16	8h14	17h16	16	7h38	18h1	16	6h47	18h41	16	6h48	20h22	16	6h3	21h	16	5h46	21h26	16	6h2	21h20	16	6h38	20h40	16	7h16	19h43	16	7h55	18h45	16	7h39	17h1	16	8h12	16h49			
17	8h13	17h17	17	7h37	18h2	17	6h45	18h43	17	6h46	20h24	17	6h2	21h2	17	5h46	21h27	17	6h3	21h19	17	6h39	20h38	17	7h17	19h41	17	7h56	18h44	17	7h40	17h	17	8h13	16h49			
18	8h13	17h18	18	7h35	18h4	18	6h43	18h44	18	6h45	20h25	18	6h1	21h3	18	5h46	21h27	18	6h4	21h18	18	6h40	20h37	18	7h19	19h39	18	7h58	18h42	18	7h41	16h59	18	8h14	16h50			
19	8h12	17h20	19	7h34	18h5	19	6h41	18h45	19	6h43	20h26	19	6h	21h4	19	5h46	21h27	19	6h5	21h17	19	6h42	20h35	19	7h20	19h37	19	7h59	18h40	19	7h43	16h58	19	8h14	16h50			
20	8h11	17h21	20	7h32	18h6	20	6h39	18h47	20	6h41	20h28	20	5h59	21h5	20	5h46	21h27	20	6h6	21h16	20	6h43	20h33	20	7h21	19h35	20	8h	18h39	20	7h44	16h57	20	8h15	16h50			
21	8h10	17h22	21	7h30	18h8	21	6h37	18h48	21	6h39	20h29	21	5h58	21h6	21	5h46	21h28	21	6h7	21h15	21	6h44	20h31	21	7h22	19h33	21	8h2	18h37	21	7h45	16h56	21	8h15	16h51			
22	8h10	17h24	22	7h29	18h9	22	6h35	18h49	22	6h38	20h30	22	5h57	21h7	22	5h47	21h28	22	6h8	21h14	22	6h45	20h30	22	7h24	19h31	22	8h3	18h35	22	7h47	16h56	22	8h16	16h51			
23	8h9	17h25	23	7h27	18h11	23	6h33	18h51	23	6h36	20h32	23	5h56	21h8	23	5h47	21h28	23	6h9	21h13	23	6h46	20h28	23	7h25	19h29	23	8h5	18h33	23	7h48	16h55	23	8h16	16h52			
24	8h8	17h27	24	7h25	18h12	24	6h31	18h52	24	6h34	20h33	24	5h55	21h9	24	5h47	21h28	24	6h11	21h12	24	6h48	20h26	24	7h26	19h27	24	8h6	18h32	24	7h49	16h54	24	8h17	16h53			
25	8h7	17h28	25	7h23	18h14	25	6h29	18h53	25	6h33	20h34	25	5h55	21h10	25	5h48	21h28	25	6h12	21h11	25	6h49	20h24	25	7h27	19h25	25	7h7	17h30	25	7h51	16h53	25	8h17	16h53			
26	8h6	17h30	26	7h22	18h15	26	6h27	18h55	26	6h31	20h35	26	5h54	21h11	26	5h48	21h28	26	6h13	21h10	26	6h50	20h22	26	7h29	19h23	26	7h9	17h29	26	7h52	16h53	26	8h17	16h54			
27	8h5	17h31	27	7h20	18h17	27	6h25	18h56	27	6h29	20h37	27	5h53	21h12	27	5h48	21h28	27	6h14	21h9	27	6h51	20h21	27	7h30	19h21	27	7h10	17h27	27	7h53	16h52	27	8h18	16h55			
28	8h4	17h32	28	7h18	18h18	28	6h23	18h57	28	6h28	20h38	28	5h52	21h13	28	5h49	21h28	28	6h15	21h7	28	6h53	20h19	28	7h31	19h19	28	7h12	17h25	28	7h54	16h52	28	8h18	16h56			
29	8h3	17h34	29	7h16	18h19	29	7h22	19h59	29	6h26	20h39	29	5h52	21h14	29	5h49	21h28	29	6h16	21h6	29	6h54	20h17	29	7h33	19h17	29	7h13	17h24	29	7h56	16h51	29	8h18	16h57			
30	8h2	17h35				30	7h20	20h1	30	6h25	20h41	30	5h51	21h15	30	5h50	21h28	30	6h17	21h5	30	6h55	20h15	30	7h34	19h15	30	7h14	17h22	30	7h57	16h51	30	8h18	16h58			
31	8h1	17h37				31	7h18	20h1				31	5h50	21h16			-4	-31	6h18	21h4	31	6h56	20h13				31	7h16	17h21				31	8h18	16h59			

RETRAITE HEUREUSE, AU LAC

RETROSPECTIVE 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



JOUR D'OUVERTURE:
ÇA COURT, ÇA PÊCHE OU PAS!



AVEC UN GRAND CHEF, EN PRIME

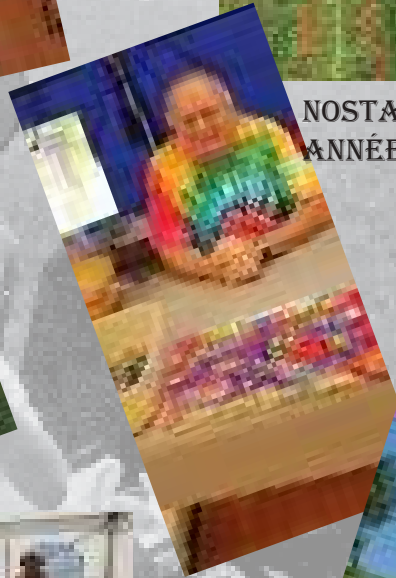


PRÉPARATIFS POUR LE 13 JUILLET:
UNE IDÉE DU THÈME?

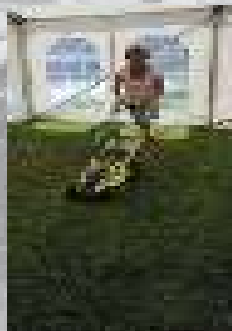
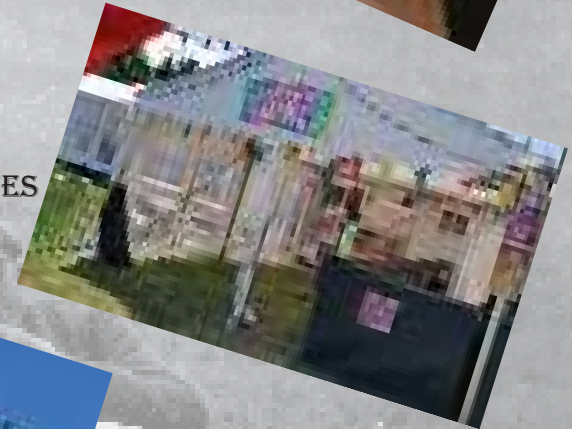


RETROSPECTIVE 2019

VOUS AVEZ TROUVÉ LE THÈME?



NOSTALGIQUE DE CES ANNÉES-LÀ, MIMI?

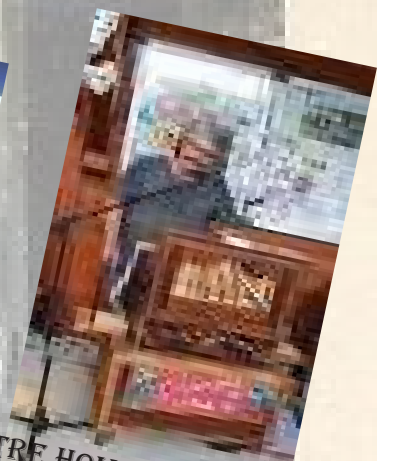
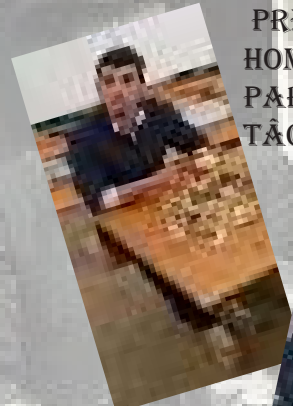
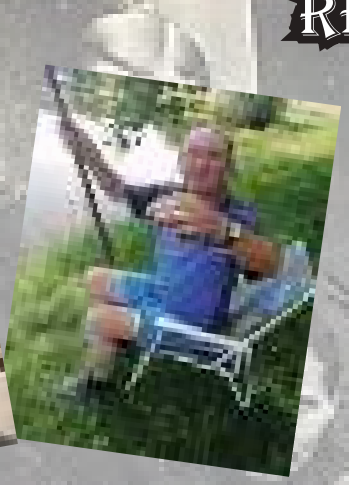


APRÈS LA PÊCHE, LA TONDEUSE:
POLYVALENT, AUX EAUX CLOSES!

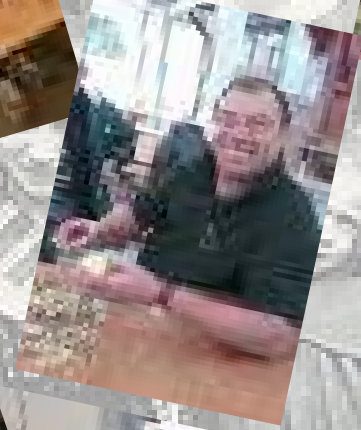


RETROSPECTIVE 2019

PREUVE QUE LES
HOMMES PEUVENT
PARTICIPER AUX
TÂCHES MÉNAGÈRES



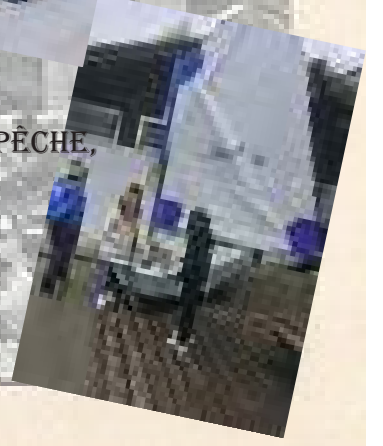
DIFFÉRENTES FAÇONS DE PÊCHER !



NOTRE HOMME ORCHESTRE
DE LA NUIT DU CHAT



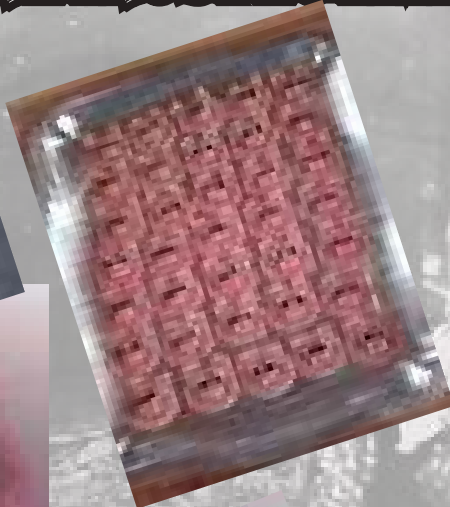
IL N'Y A PAS QUE LA PÊCHE,
AU LAC!



RETROSPECTIVE 2019



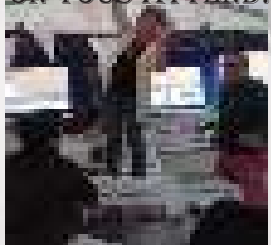
P'TITE PAUSE EN ATTE
LE BOUDIN



PAUSE ENTRE DEUX BOUDINS



MONTAGE DU PARC DES
PORCINETS, LÂCHER ET
DÉCO: ON VOUS ATTEND!



REMERCIEMENTS ÉMUS DE MIMI
APRÈS 15 ANS COMME TRÉSORIER,
MAIS ON LE GARDE!



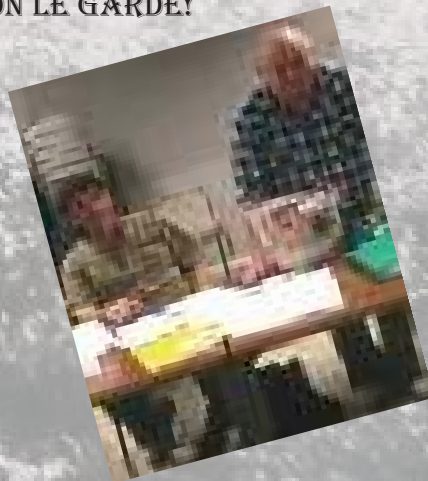
NOTRE VENDEUR FIN PRÊT



NOTRE VENDEUSE
DE CHARME



NOTRE DOYEN..... ET NOTRE BENJAMIN



OBJECTIF NUIT

TEL 04 50 68 45 05 - PORT 06 62 01 45 05

SONORISATION
ANIMATION
ECLAIRAGE
LOCATION
VIDEO



LE GRAND YAKA

Pour ceux qui ont suivi les précédentes péripéties du Grand Yaka, celui-ci avait quitté les berges du lac pour un continent plus vaste qu'il arpentait inlassablement en prodiguant ses conseils. Le petit Fokon se trouvait bien seul et le temps maussade ne faisait qu'accroître sa tristesse. Il recevait de temps en temps la visite de Ptipsy qui essayait de le sortir de ce marasme mais lui était fort occupé à recevoir maintes personnes qui, comme Fokon, manquaient de vitalité. Ptipsy, qui conversait régulièrement avec Grand Yaka, lui parla de la situation et du manque générale d'énergie, qu'il constatait depuis quelques mois. Grand Yaka, très philosophe, lui promit de réfléchir à ce phénomène et de le tenir au courant de ses conclusions. Ptipsy en parla à un confrère qui lui dit: « y'a qu'à attendre le printemps, ça ira mieux». Il décida de rendre visite à Fokon. Il le retrouva, errant autour de l'étang. « Regarde comme le lac est triste, il a la même couleur que le ciel, on dirait qu'ils ne font qu'un! Les arbres, sans leurs feuilles, ressemblent à des fantômes et leurs silhouettes avec leurs troncs noirs me font peur la nuit». Ptipsy ne pu que constater cet état de fait: les eaux du lac étaient grises, ondulaient sous l'effet du vent, des morceaux de bois flottaient, les arbres squelettiques penchaient leurs branches vers les flots, le ciel charriant des nuages gris, noirs accentuaient ce paysage de désolation.

Il est vrai que nos compères ont connu des jours plus lumineux! Ptipsy comprit l'apathie de Fokon et essaya de le distraire en lui parlant des étés précédents. Hélas, Fokon ne retrouvait pas le sourire Ptipsy décida de rappeler Grand Yaka. Celui-ci comprit que la situation devenait grave et entreprit de revenir au lac. Après quelques jours de voyage, il arriva, fourbu, et retrouva ses amis, assis sur un banc, face aux flots grisâtres. C'est sûr que le paysage n'inspirait pas la joie! Il se rappelait des hivers blancs et lumineux, un ciel bleu azur, un soleil qui se reflétait sur l'eau qui scintillait. A son arrivée, Fokon retrouva quelque peu le sourire et Ptipsy poussa un soupir de soulagement! « Si je comprend bien ce qui t'arrive Fokon, tu ne retrouves plus les paysages magiques d'avant» dit Grand Yaka.



CRUSEILLES AUTOS

425 Route d'Annecy
74350 CRUSEILLES

Réparateur agréé

TEL. : 04 50 44 11 15

FAX : 04 50 44 11 85

citroen.cruseillesautos@orange.fr

LE GRAND YAKA

«Oui», répondit Fokon en soupirant, « les gens disent que c'est le changement climatique, que les saisons sont dérégées à cause de la pollution et de la surconsommation des terriens».

Le Grand Yaka prit la parole: « Certes, la modernisation du monde, les déchets, le réchauffement de la Terre qui fait fondre les glaces et augmenter le niveau des océans, la multiplication des phénomènes extrêmes et des anomalies climatiques , les industries et les productions intensives dégradent peu à peu notre environnement et dérèglent les saisons. Mais à cela, il faut ajouter l'inclinaison de la Terre ,qui fait les saisons. Cet axe se redresse faiblement et agit ainsi sur les conditions climatiques. Tout ça est un peu compliqué mais explique aussi les changements que l'on constate. A notre niveau, nous ne pouvons que prendre soin de la nature qui nous entoure car c'est elle qui nous nourrit».

Fokon et Ptipsy, à ces propos, comprirent que tout n'était pas de la faute de l'humain mais qu'il se devait de sauvegarder et de respecter la Terre. Comme il ne peut pas changer le temps, Fokon prit la décision de s'occuper de l'espace dont il était le gardien. Il fit le tour du lac avec un calepin et nota tous les travaux qu'il pouvait faire: débroussaillage, taille des arbres, enlever les bois morts qui flottaient... Retroussant ses manches, il s'attaqua à ses tâches. Grand Yaka et Ptipsy le regardaient, satisfaits de le voir retrouver son entrain. Des passants, curieux, demandèrent à Fokon ce qu'il faisait. Il répondit qu'il embellissait les berges afin que le lac soit prêt pour le printemps, pour accueillir les promeneurs, les pêcheurs et toute la faune qui s'y retrouve. Cela donna, à quelques uns, l'idée d'aider Fokon. Et c'est ainsi, qu'on pu voir l'étang s'animer et s'égailler de cris, rires . Aux spectateurs qui disaient «faut qu'on le vide, faut qu'on le cure», Fokon répondait « prenez déjà des outils, sortez les bois de l'eau, taillez les arbres». Tous s'animaient sur les berges par un temps pluvieux et gris. Et c'est ainsi qu'à plusieurs, le lac retrouva un visage radieux malgré le temps maussade. Ainsi, il fut prêt en peu de temps et Fokon eut le mot de la fin : « si le soleil ne brille pas aujourd'hui, il brille tous les jours dans nos coeurs»!



LOURENÇO José - 06 01 14 49 18

287 Grand Rue - 74330 CRUSELLES - 04 58 05 25 85



Pierre Peccoud • 06 25 49 13 36

OUVERTURE A 6h, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

AOÛT 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1 ALPHONSE	2 JULIEN AYMARD
3 LYDIE	4 JEAN-M. VIANNEY	5 ABEL	6 TRANSFIGURATION	7 GAËTAN	8 DOMINIQUE	9 AMOUR
10 LAURENT	11 CLAIRE	12 CLARISSE	13 HIPPOLYTE	14 EVRARD	15 ASSOMPTION NUIT DU CHAT	16 ARMEL
17 HYACINTHE ENDURO	18 HÉLÈNE ENDURO	19 JEAN EUDES ENDURO	20 BERNARD ENDURO	21 CHRISTOPHE ENDURO	22 FABRICE ENDURO	23 ROSE DE LIMA
24 BARTHÉLÉMY	25 LOUIS	26 NATACHA	27 MONIQUE	28 AUGUSTIN	29 SABINE	30 FIACRE
31 ARISTIDE						

LE SAPPEY



BOUCHET FRÈRES

PRODUCTEURS A CRUSEILLES

Vente de légumes en directe
aux serres à Féchy

Tous les mardis et mercredis 10h - 12h / 14h - 19h
et le vendredi 10h - 19h

Féchy - 0130-2008115 - 04 60 44 10 28 - contact@boucfreres.com - www.boucfreres.com

ALT. 710 - 1340 M

EN 2017
409 HABITANTS
APPELÉS
SAPPEYANS

SUPERFICIE
13,72 KM²

PORTRAIT bruno et mimi



Michel Laverrière, plus connu sous le surnom de MIMI, a bien voulu nous livrer une partie de son parcours.

Trésorier de l'association depuis 15 ans, la pêche n'a pas été sa seule passion. En effet, à l'âge de 16 ans, son loisir favori était la chasse sur la commune du Sappey. Puis, il devient trésorier puis président et garde particulier. Il a participé à la création de l'AICA Vovray-Le Sappey avec Michel Brand, coopérateur sur l'association de

chasse.

En plus de la chasse, MIMI avec son grand cœur, est entré comme pompier volontaire au Centre de Secours de Cruseilles.

Pendant 24 ans, il est intervenu avec ses collègues, sur des accidents, des feux..., beaucoup d'épreuves parfois difficiles à supporter. Le souvenir qui l'a marqué reste la catastrophe de Vaison la Romaine, où il intervenait pour rechercher les personnes disparues.

Mais MIMI est aussi un grand voyageur!! Il a visité Les Baléares, Le Grand Canyon, Las Vegas, le Canada, le Maroc et bien d'autres. Il en a ramené beaucoup de souvenirs et d'amitiés.

Et puis, la pêche! En rivière mais surtout au Lac des Dronières depuis 15 ans et sûrement encore beaucoup d'autres années! Ces quelques lignes résument les passions de MIMI mais il y en a encore bien d'autres, comme la cuisine: à lire peut-être sur le prochain Canard?

Cette année, MIMI laisse sa place de trésorier à BRUNO, mais reste au comité

Le nouveau trésorier, Bruno Flodert, nous a confié les grandes lignes de sa vie. Né un 6 janvier (jour de l'Épiphanie), enfant, il pêchait déjà dans les lacs de Saint André, Aix les Bains et dans les rivières de Savoie.

De formation mécanicien auto, il exercera ce métier avant son service militaire, en 1983. Il s'engage alors 22 mois dans la FINUL (les casques bleus) et part au Liban, en guerre.

De retour, il intègre une association d'insertion des personnes handicapées par le travail , de vente à

à domicile de produits d'entretien, de beauté... Cela fait maintenant 35 ans qu'il y travaille et sillonne les routes de Savoie et Haute-Savoie. Hormis la pêche, son autre loisir est le football. Pendant 45 ans, il a œuvré au club d'Annecy le Vieux où il a été Vétéran durant 18 ans, successivement Président puis Trésorier. Le football étant physique (!) il s'est investi depuis 2017 au comité des Eaux Closes comme garde et reprend à partir de cette année la trésorerie de l'association.

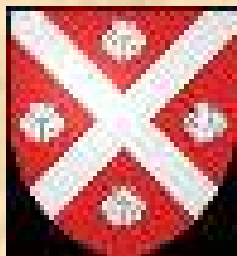


OUVERTURE A 7h15, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture. **SEPTEMBRE 2020**

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1 GILLES	2 INGRID	3 GRÉGOIRE	4 ROSALIE	5 PÊCHE DE NUIT RAÏSSA	6 PÊCHE DE NUIT BERTRAND
7 REINE	8 ADRIEN	9 ALAIN	10 INÈS	11 ADELPHE	12 APOLLINAIRE	13 AIMÉ
14 LUBIN	15 ROLAND	16 EDITH	17 RENAUD	18 NADÈGE	19 EMILIE	20 DAVY
21 MATTHIEU	22 AUTOMNE MAURICE	23 CONSTANT	24 THÈCLE	25 PÊCHE DE NUIT HERMANN	26 PÊCHE DE NUIT CÔME / DAMIEN	27 PÊCHE DE NUIT VIN. DE PAUL
28 VENCESLAS	29 MICHEL	30 JÉRÔME				

**MENTHONNEX
EN BORNES**



11 Avenue de la Chapelle
74350 LE SAPPEY
04 50 41 04 52
06 88 16 30 92

jochallier.com

**TAILLE DE PIERRE
MONUMENTS FUNÉRAIRES
Jean-Marc CHALLIER**



SPÉCIALITÉS : ÉLÉGANCE - ENCADREMENTS - CLÉS EN MAIN

ALT. 690 - 964 M

EN 2017
1076 HABITANTS
APPELÉS
MENTHENALIS

SUPERFICIE
8,48 KM²

MFR DE CRUSEILLES

Formations en Alternance de la 4^{ème} au BTS

Portes Ouvertes

9h
17h

14 mars
8 avril
13 mai
10 juin

2020

Orientation

Agriculture et Environnement

Mécanique Automobile et Aéronautique



MFR des Étudiants
112, route de Trézains
04 78 44 11 58
mfr.etudiants@mfrcruseilles.fr



MFR des Enseignants
226, route des Étudiants
04 78 44 26 30
mfr.enseignants@mfrcruseilles.fr





MFR IMAS
226, route des Étudiants
04 78 44 26 30
mfr.imas@mfrcruseilles.fr

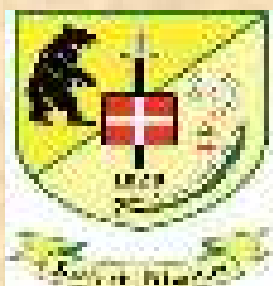
OUVERTURE A 7h45, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

OCTOBRE 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
			1 ALVINA	2 LÉGER	3 GÉRARD	4 FR. D'ASSISE
5 FLEUR	6 BRUNO	7 SERGE	8 PÉLAGIE	9 DENIS	10 GHISLAIN	11 FIRMIN
12 WILFRIED 	13 GÉRAUD	14 JUSTE	15 TH. D'AVILA	16 EDWIGE	17 BAUDOIN	18 LUC
19 RENÉ	20 ADELINE	21 CÉLINE	22 ELODIE	23 JEAN DE CAPISTRAN	24 FLORENTIN	25 CRÉPIN
26 DIMITRI	27 EMELINE	28 JUDE	29 NARCISSE	30 BIENVENUE	31 QUENTIN 	

SAINT-BLAISE



**REVILLARD
FIOUL 74**

Fioul - Charbons - Carburants - Lubrifiants - Gaz

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

Cruzeilles - Annemasse - Annecy - Thoiry

Tél. 04 50 44 10 43



ALT. 760 - 1188 M

EN 2017
350 HABITANTS
APPELÉS
SAINT-BLAISIENS

SUPERFICIE
2.55 KM²



SDS Rénovation
 CHARPENTE / AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
 cloisons sèches - plafonds - isolation

Stéphane DECHOUAT
 06 86 71 16 68
 sds.renovation@bux.fr

74350 Le Sappey - Tél. 04 50 44 27 58

CARROSSERIE

Jean Luc Ducruet

MALBUISSON - COPPONEX
 TOUSSAUBERT - CRISSELLES - Tél. 04 50 44 10 07

OUVERTURE A 7h45, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture. **NOVEMBRE 2020**

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1 TOUSSAINT
2 DÉFUNTS	3 HUBERT	4 CHARLES	5 SYLVIE	6 BERTILLES	7 CARINE	8 GEOFFREY
9 THÉODORE	10 LÉON	11 ARMISTICE 1918	12 CHRISTIAN	13 BRICE	14 SIDOINE	15 ALBERT
16 MARGUERITE	17 ELISABETH	18 AUDE	19 TANGUY	20 EDMOND	21 PRÉS. DE MARIE	22 CÉCILE
23 CLÉMENT	24 FLORA	25 CATHERINE	26 DELPHINE	27 SÉVRIN	28 JACQ. DE LA M.	29 SATURNIN
30 ANDRÉ						

VILLY LE
BOUVERET




HUMBERT & FILS

Charpente / Menuiserie
Neuf & Rénovation

Tél/Fax 04 50 44 25 82 - Port. 06 28 94 36 75
Le Noiret - 74350 Cruseilles

ALT. 626 - 802 M

EN 2017
597 HABITANTS
APPELÉS
FAVIS

SUPERFICIE
3.49 KM²

LE DAUPHINOIS

QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES

UN FRANC

La Normandie

LA BA

24 Septembre 2010 Le dernier concours de pêche a tenu ses promesses



Des milliers de pêcheurs ont participé au dernier concours de pêche de la région. Les organisateurs ont tenu leurs promesses.

Plusieurs milliers de pêcheurs ont participé au dernier concours de pêche de la région. Les organisateurs ont tenu leurs promesses. Les participants ont été très nombreux et ont apprécié l'ambiance de la compétition.

Nuit du chat et pêche aux silures



La nuit du chat et la pêche aux silures ont été les événements phares de la soirée. Les pêcheurs ont profité de l'ambiance nocturne pour tenter leur chance.

Le secteur des bromures sous la foudre



Le secteur des bromures a été sous la foudre de la polémique. Les autorités ont été mises en garde contre les risques pour la santé.

Les carapistes remis de leurs émotions



Les carapistes ont été remis de leurs émotions après une compétition intense. Les organisateurs ont félicité les participants pour leur engagement.

Les participants ont été très nombreux et ont apprécié l'ambiance de la compétition. Les organisateurs ont tenu leurs promesses.

La Nuit du Chat, une belle et vraie fête



La Nuit du Chat a été une belle et vraie fête pour tous. Les participants ont profité de l'ambiance nocturne et de la compagnie de leurs amis.

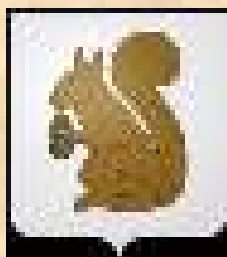
OUVERTURE A 7h45, aucune installation n'est autorisée avant l'heure d'ouverture.

DÉCEMBRE 2020

FERMETURE 1/2 heure après le coucher du soleil.

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1 FLORENCE	2 VIVIANE	3 FRANÇOIS XAVIER	4 BARBARA	5 GÉRALD	6 NICOLA Fermeture de la pêche
7 AMBROISE	8 IMM.CONCEPTION	9 PIERRE FOURIER	10 ROMARIC	11 DANIEL	12 JEANNE F. C.	13 LUCIE
14 ODILE	15 NINON	16 ALICE	17 GAËL	18 GATIEN	19 URBAIN	20 THÉOPHILE
21 HIVER PIERRE C.	22 FRANÇOISE XAVIÈRE	23 ARMAND	24 ADÈLE	25 NOËL	26 ETIENNE	27 JEAN
28 INNOCENTS	29 DAVID	30 ROGER	31 SYLVESTRE			

VILLY LE
PELLOUX



MAÇONNERIE
Constructions - Transformations

s.a.r.l.

ANTONIELLO & Fils
Claude Antoniello

ANDILLY - 74350 CRUSEILLES
Tél.: 04 50 44 05 51 - Fax: 04 50 44 05 51

ALT. 562 - 754 M

EN 2017
938 HABITANTS
APPELÉS
VILLOIS

SUPERFICIE
2,97 KM²

PALMES DU LAC



4kg200, 68cm



LUNCH SERVICE

www.lunch-service.fr

CHÂTELAUX - SARRIELLE - MOBILIER - HÂTAGE - DÉCORATION - FAUX FEUUX - ETC

VOTRE ÉVÉNEMENT

Un événement à se confier :

• besoin de matériel, assiette ou chapeaux ?

Pensez à Lunch Service.

Lunch Service est le meilleur du Bassin Annédon depuis plus de 30 ans, est spécialisé dans la location de matériels, mobilier et vaisselle pour tous types d'événements.

Notre force réside dans le savoir-faire de l'équipe de quatre personnes à la fois.

Nous n'hésitons pas à aller jusqu'à notre showroom ou prendre rendez-vous nous-même chez vous pour discuter de vos besoins et vous conseiller.

Rue des Longères, 74370 Metz-Tessy

Tel. 04 50 27 36 77

Fax 04 50 27 36 75

lunch-service@wanadoo.fr

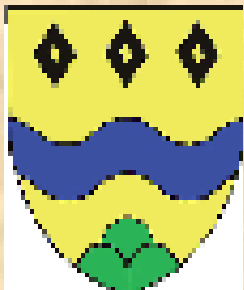
www.lunch-service.fr



JANVIER 2021

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1 JOUE DE L'AN	2 BASILE 	3 GENEVIÈVE
4 ODILON	5 ÉPIPHANIE	6 MÉLAINE 	7 RAYMOND	8 LUCIEN	9 ALIX	10 GUILLAUME
11 PAULINE	12 TATIANA	13 YVETTE	14 NINA	15 RÉMI Assemblée Générale	16 MARCEL	17 ROSELINE
18 PRISCA	19 MARIUS 	20 SÉBASTIEN	21 AGNÈS	22 VINCENT	23 BARNARD	24 FR. DE SALES
25 CONV. DE PAUL	26 PAULE	27 ANGÈLE	28 TH. D'AQUIN	29 GILDAS	30 MARTINE	31 MARCELLE

VOVRAY EN
BORNES



**BOUCHERIE DU SALÈVE
CRUSEILLES**

*Le savoir,
Le savoir,
La qualité.*

Nos spécialités sur commande
Plateaux plerrade
Plateaux Chinoise fraîche
Plateaux Charcuterie
Tartare au Couteau

Produits du Terroir
Viande race Limousine
Nicolas Favre
04 50 44 11 30
163 Grand Rue
CRUSEILLES



ALT. 656 - 1348 M

EN 2017
524 HABITANTS
APPELÉS
VOVRAÏSIENS

SUPERFICIE
6,57 KM²

CRUSEILLES LAC DES DRONIERES

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

FETE DU BOUDIN

à déguster sur place
ou à l'emporter dès 8h

Boudin à la chaudière
et ses pommes

buvette

organisée par l'association
«LES EAUX CLOSES»

CRUSEILLES LAC DES DRONIERES

Concours de pêche à la truite

DIMANCHE 29 MARS 2020

1/2 tonne de grosses truites de 2 à 4 kilos

REPAS 15€

- .ENTREE
- .BOURGUIGNON, PATES
- .DESSERT

NOUVEAU!
INSCRIPTION + REPAS
40€
non sociétaire : 60€

En 2 manches de 8h à 11h 30 et de 13h30 à 16h

132 places, inscriptions sur place dès 6h30

Pré-inscriptions samedi 21 mars de 9h à 11h, chalet du lac ou par coupon réponse inclus page 65 du Journal

Sociétaire 30€ - Non sociétaire 50€ - moins 13 ans 15 € - 13 à 16 ans 20€

**LA PECHE NE SERA AUTORISEE DU LUNDI AU MERCREDI QU'AUX PARTICIPANTS
DU CONCOURS MUNIS DE LEURS INSCRIPTIONS**

CRUSEILLES LAC DES DRONIERES

Concours de pêche à la truite

DIMANCHE 26 AVRIL 2020

300 kg de truites + 100kg de grosses

REPAS 15€

- ENTREE
- TRIPES OU GRILLADES
- DESSERT

NOUVEAU!
INSCRIPTION + REPAS
30€
non sociétaire : 50€

En 2 manches de 8h à 11h 30 et de 13h30 à 16h
132 places, inscriptions sur place dès 6h30

Pré-inscriptions samedi 18 avril de 9h à 11h, chalet du lac ou par coupon réponse inclus page 65 du Journal
Sociétaire 20€ - Non sociétaire 40€ - moins 13 ans 15 € - 13 à 16 ans 20€

LA PECHE NE SERA AUTORISEE DU LUNDI AU MERCREDI QU'AUX PARTICIPANTS
DU CONCOURS MUNIS DE LEURS INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS CONCOURS 2020

RAPPEL DU REGLEMENT POUR LES CONCOURS

NOUVEAUTE: FORFAIT « INSCRIPTION+ REPAS », 40€ POUR LE CONCOURS DE MARS, 30€ POUR CELUI D'AVRIL

PRE-INSCRIPTIONS: ELLES ONT LIEU LES SAMEDIS 21 MARS ET 18 AVRIL DE 9H À 11H, AU CHALET.

LES EMPLACEMENTS TIRES AU SORT SONT A RÉCUPÉRER LE MATIN A PARTIR DE 7H.

UNE SEULE CANNE PAR PÊCHEUR, LES ENFANTS DOIVENT PÊCHER SEULS (AIDE TECHNIQUE: MONTAGE LIGNE... EST ACCEPTÉE).

LA PESÉE SE FAIT DÈS LA FIN DES MANCHES, AU CHALET.

SEULS LES PARTICIPANTS AUX CONCOURS POURRONT PÊCHER DU LUNDI AU MERCREDI SUIVANTS, MUNIS DE LEURS TICKETS.

Inscription concours DIMANCHE 29 MARS 2020

Nom :

Prénom :

N° du permis

Participe au repas oui non

Inscription concours 2020

règlement par chèque libellé à l'ordre
"Les Eaux Closes"

coupon et règlement à envoyer à :
Valérie PERAY
865, route de Chosal
74350 CRUSEILLES

Inscription concours DIMANCHE 26 AVRIL 2020

Nom :

Prénom :

N° du permis

Participe au repas oui non

NECROLOGIE



C'est avec stupéfaction, que nous avons appris de départ de Michel Morard. Il été notre imprimeur pendant de nombreuses années et participait activement aux manifestations de l'association. Il m'a été d'une grande aide lorsque j'ai repris la rédaction du Journal C'était une personne discrète et souriant que nous regretterons.

Comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, Patrick Hetzel a rejoint Michel. Si vous le connaissiez pas, il a été l'imprimeur de l'association pendant 20 ans.

Je laisse sa fille parler de lui: « Il a exercé son métier avec passion chaque jour jusqu'à sa retraite en 2009.

Depuis, une autre passion l'avait animée, celle de pêcheur à la mouche. Le temps qu'il passait dans son imprimerie a donc été comblé par l'apprentissage de la pêche à la mouche au bord du plan d'eau de Marlens. Cette nouvelle occupation l'a d'ailleurs tellement passionné qu'il est devenu bénévole pour le Club Pêche mouche du plan d'eau de Marlens, pour laquelle il était le trésorier depuis 2013. Son dernier combat a été l'acquisition par le club d'un effaroucheur que votre association et votre Président lui avait d'ailleurs démontré l'intérêt. Combat qui a été gagné puisque l'effaroucheur a été mise en eau il y a 4 mois. Il n'aura malheureusement pas eu le temps de le voir.»

PATRICE FAVRE

Une silhouette familière du lac est partie vers d'autres rives. Patrice Favre, passionné de chasse et de pêche venait souvent au lac des Dronières.



Au coeur du village de
VILLY-LE-BOUVERET

LA LEICHERE



PROCHAINEMENT

3 logements &

1 maison individuelle

à partir de 3200€/m²

04 50 05 25 85

www.ccmtransactions.com

CCM
Transactions

RÉDACTION ET MISE EN PAGE: VALERIE PERAY, JEAN-MARC CHALLIER

Janvier 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1		2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

Mars 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



Achetez mon beau poisson bien frais! Ne rentrez pas bredouille!

CRÉDIT PHOTOS: MAURICE SUBLET, SÉBASTIEN CUSIN

Juillet 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2000						
Mo	L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				